



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Communauté de communes Cœur de Savoie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Identité et gouvernance	4
Les élus	6

RETOURS SUR 2020 8

MOYENS GÉNÉRAUX

Ressources humaines	8
Finances	12
Commande publique	16
Communication	17

DOMAINES D'INTERVENTION

Petite enfance	18
Enfance et Jeunesse	20
Information Jeunesse	22
Ludothèque	23
Centre Intercommunal d'Action Sociale	24
Culture, sport, patrimoine	26
Développement touristique	28
Randonnée	30
Chantiers d'insertion	31
Forêt	32
Agriculture	34
Milieux naturels	36
Transition énergétique	38
Habitat	42
Gestion des déchets	46
Assainissement collectif	48
Assainissement non collectif (SPANC)	50
Eau potable	51
Bâtiments	52
Mobilité - Transports	54
France Services	56
Développement économique	58
Emploi, insertion sociale et professionnelle	61
Politiques contractuelles	62

Photos de couverture :

Métropole Savoie : Yannick Siegel, Espace Belledonne : Alain Doucé

Conception et réalisation

Service Communication - Communauté de communes Cœur de Savoie

Crédits photographiques

Communauté de communes Cœur de Savoie, Jérôme Hugot, Marion Martinelli, Métropole Savoie : Yannick Siegel, Shutterstock, Office de Tourisme Cœur de Savoie

Crédits pictos

thenounproject, Joris Hoogendoorn, Michael Scott Fischer, Dan Hetteix, Creative Stall, parkjisun, Dilla Chee, Gan Khoon Lay, Becris, shashank singh, Delwar Hossain, mungang kim, iconsphere, NumeroUno, Rudy Jaspers, Mary Bowie, Symbolon, Made, Flaticon Basic Licence, CC 3.0 BY, Icons producer, fajar hasyim, Oksana Latysheva, Becris

Impression

120 exemplaires - 2020 - Imprimerie



EDITO

Béatrice SANTSIS

Présidente de la Communauté
de communes Cœur de Savoie

Je vous propose de découvrir le rapport d'activité de l'année 2020, année singulière, marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et bien sûr l'activité de notre collectivité.

Nous avons été dans l'obligation d'annuler ou de reporter un certain nombre de rencontres et d'animations qui font la vie de notre territoire. Nous n'avons pas pu mener à bien tous les projets que nous avons imaginés, et en particulier le projet de territoire qui aurait dû nous rassembler (citoyens, élus et services communautaires) durant l'année 2020 pour réfléchir aux sujets d'avenir de Cœur de Savoie.

Durant cette année particulière, notre communauté s'est investie avec beaucoup d'énergie pour rester proche de ses habitants et de ses communes : achat et distribution de masques dès avril 2020, implication de nos services à la population (aide à domicile, crèches, centres de loisir) pour maintenir un lien fort avec la population la plus fragile, accompagnement des entreprises du territoire pour faire face à la crise, soutien à la filière lait par l'achat de fromage au profit des banques alimentaires...

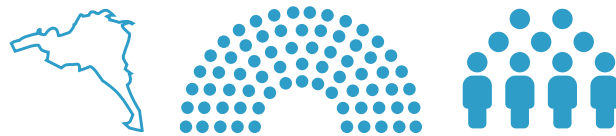
On en oublierait presque que 2020 a aussi été une année de renouvellement électoral qui marque une continuité dans la gouvernance de notre communauté dont la maturité doit permettre de poursuivre une construction sereine de nos actions.

Je remercie chaleureusement les élus, communaux et communautaires, et les services de Cœur de Savoie pour leur engagement au service de tous durant cette année si difficile à vivre pour nombreux d'entre nous.

IDENTITÉ

GOUVERNANCE

« Des communes fortes dans une intercommunalité qui l'est aussi »



EN CHIFFRES

- 10 vices-présidents
- 63 délégués communautaires titulaires
- 38 délégués suppléants
- 9 comités des maires
- 6 séances du conseil communautaire
- 17 réunions du bureau
- 616 actes administratifs
- dont 182 délibérations, 377 décisions et 57 arrêtés



CARTE D'IDENTITÉ

41 communes

37 987 habitants*

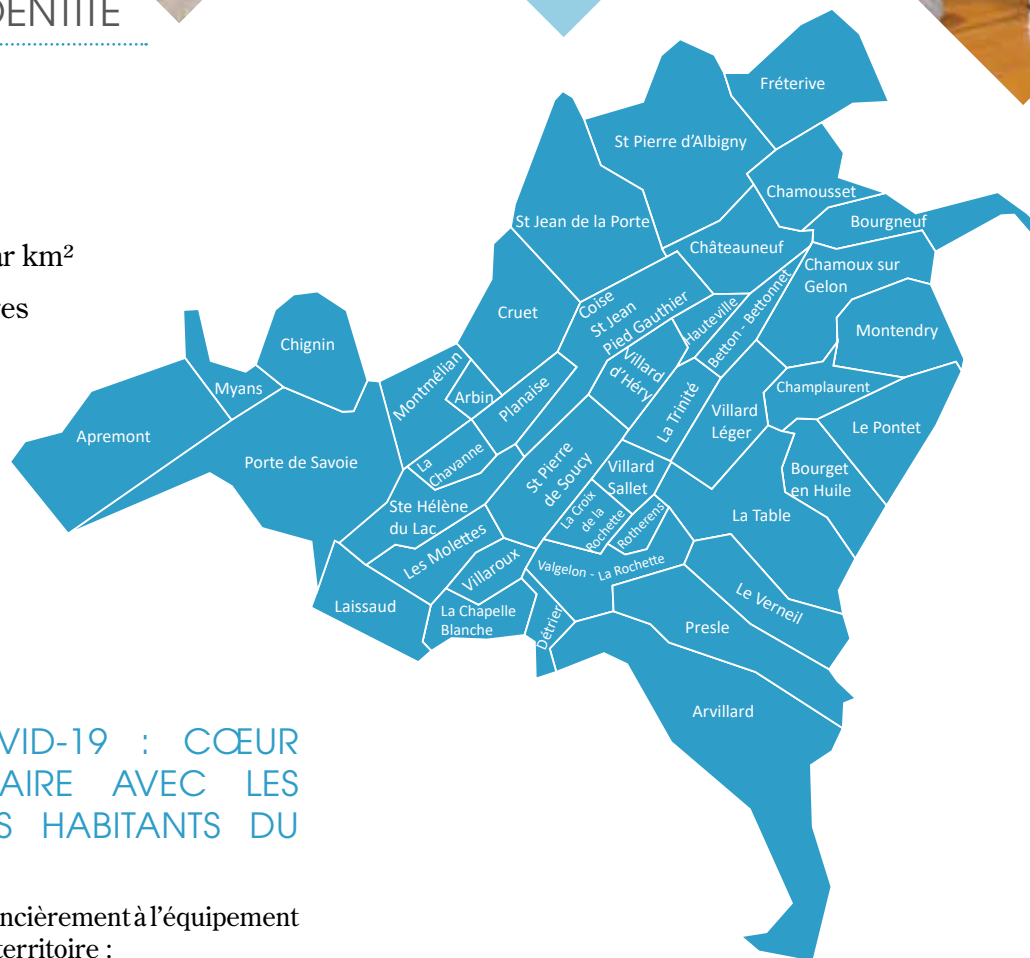
superficie de 331 km²

densité de 108 habitants par km²

63 délégués communautaires

211 agents

* population légale INSEE 2018



CRISE DE LA COVID-19 : CŒUR DE SAVOIE SOLIDAIRE AVEC LES COMMUNES ET LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Cœur de Savoie a participé financièrement à l'équipement en masques des habitants du territoire :

- Pour démarrer et faire face aux nouveaux besoins, des masques jetables ont été donnés aux 41 communes du territoire à hauteur de 20% de leur nombre d'habitants : soit 7 400 masques.
- Des masques en tissu lavables ont été donnés aux collectivités du territoire : 1 masque par agent et par élu.
- Des masques en tissus UNS1 (lavables 30 fois) ont été achetés pour les habitants du territoire auprès du Département de la Savoie. Ces masques sont fabriqués en Rhône-Alpes. Ils ont été achetés 1.20 € HT par la Communauté de communes qui en a donné 1 par habitant à chacune des 41 communes. Par ailleurs, Cœur de Savoie a participé financièrement à l'achat, par les communes, de masques auprès de Fibr'Ethik. Vendus 2.20 € HT l'unité, la Communauté de communes a pris en charge la matière première, soit 1 €, et les communes ont payé le façonnage.

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR CŒUR DE SAVOIE !

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, un nouveau Conseil communautaire a été installé le 16 juillet 2020.

Composé de 63 délégués issus des 41 conseils municipaux des communes qui composent Cœur de Savoie, il a réélu sa Présidente Béatrice Santais, Maire de Montmélian, et a composé son bureau exécutif de 10 Vice-présidents.

À noter que les scrutins municipaux de Les Mollettes et de Valgelon-La Rochette ont été annulés par le tribunal administratif. De nouvelles élections se sont déroulées en mars 2021.



Présidente
BÉATRICE SANTAÏS
Maire de Montmélián

MEMBRES DU BUREAU*



JEAN-FRANÇOIS DUC
1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles
Maire de La Trinité



RÉMY SAINT-GERMAIN
3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage
Adjoint au Maire de Saint-Pierre d'Albigny



MARC GIRARD
5ème Vice-Président délégué à la compétence de l'eau, à l'assainissement et aux déchets
Maire de Hauteville



FRANCK VILLAND
7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité
Maire de Porte-de-Savoie



ERIC SANDRAZ
9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité
Maire de Villard d'Héry



FABIENNE PICHON-DEGUILHEM
2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance
Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



JEAN-CLAUDE MONTBLANC
4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi
Adjoint au Maire de La Chapelle Blanche



ARLETTE BRET
6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse
Adjointe au Maire de Coise



EVE BUEVOZ
8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires
Maire de Fréterive



JACKY DONJON
10ème Vice-Président délégué aux finances
Adjoint de Valgelon - La Rochette

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES*

APREMONT	ARBIN	ARVILLARD	BOURGNEUF	CHAMOUSSET	CHAMOUX SUR GELON	CHAMPLAURENT
Marc DUPRAZ Maire	Carlo APPRATTI Maire	Georges COMMUNAL Maire	Nicole BOUVIER Maire	Yannick LOGEROT Maire	Cécile DEBRION Adjointe	Eric BARBIER Maire
CHÂTEAUNEUF	CHIGNIN	COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER	CRUET	DÉTRIER	LA CHAVANNE	LA CROIX DE LA ROCHETTE
Christelle HUGONOT Maire	Michel RAVIER Maire	Jean-Luc BENETTI Maire	Jean-Michel BLONDET Maire	Alain SIBUÉ Maire	Michel DURET Maire	Ludovic LAMBERT Maire



Jean-François CLARAZ
Maire

Nathalie POMÉON
Maire

Régis BARBAZ
Maire

André DAZY
Maire

Sébastien MARTINET
Maire

Jean-Claude NICOLLE
Maire

Jacqueline SCHENKL
Maire

MONTMÉLIAN	MYANS
-------------------	--------------



Yves PAVILLET
Adjoint

André BUISSON
Adjoint

Anne CONAND
Adjointe

David FAUCONET
Adjoint

Sylvie COMPOIS
Conseillère

Jean-Pierre GUILLAUD
Maire

Giuseppina PATRAS
Conseillère

PLANAISE	PORTE DE SAVOIE	PRESLE
-----------------	------------------------	---------------



Lionel MURAZ
Maire

Christine CARREL
Adjointe

Jean-Jacques BAZIN
Adjoint

Caroline LEVANNIER
Adjointe

Jacques VELTRI
Adjoint

Ghislain GARLATTI
Conseiller

Jean-Yves
BERGER - SABATTEL
Maire

ROTHERENS	SAINT JEAN DE LA PORTE	SAINT PIERRE D'ALBIGNY
------------------	-------------------------------	-------------------------------



Michel SYMANZICK
Maire

Alain COMBAZ
Maire

Michel BOUVIER
Maire

Virginie REYNAUD
Adjointe

Laëtitia NOEL
Adjointe

Lionel GOUVERNEUR
Adjoint

Martine POMA
Conseillère

SAINTE HÉLÈNE DU LAC	SAINT PIERRE DE SOUCY	VILLARD LÉGER	VILLARD SALLET	VILLAROUX
-----------------------------	------------------------------	----------------------	-----------------------	------------------



Sylvie SCHNEIDER
Maire

Isabelle JARRIAND
Maire

Christiane FAVRE
Maire

Jean-Claude
MESTRALLET
Maire

Denise MARTIN
Maire

VALGELON - LA ROCHETTE



David ATEs
Maire

Nathalie REBATEL
Adjointe

Jacky DONJON
Adjoint

Elodie VANACKERE
Adjointe

Jacky GACHET
Conseiller

Laurent BONNOT
Conseiller

* membres du Conseil
communautaire et du bureau
au 1er juillet 2021



1



3



4



5



6

1 : Remise du label Cap Cit'ergie le 31 janvier // 2 : Veillée nomade à la salle des fêtes de Coise le 20 février // 3 et 4 : Accueil des enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise // 5 : Remise des prix du concours photo « Biodiversité ordinaire » le 16 Juin au Musée de la Vigne et du Vin de Savoie // 6 : Mini-ferme pour les enfants du Relais Assistantes Maternelles à Montmélian le 09 juillet

RETOURS SUR 2020

7 : « Vis ma vie de bûcheron en Belledonne » juillet et août // 8 : Défi covoiturage à Alpespace du 16 au 22 septembre // 9 : Installation du nouveau Conseil communautaire le 16 juillet // 10 : Rencontres insolites du projet de territoire le 19 septembre // 11 : Balade contée au lac Saint-André par La Cie Autochtone le 9 octobre // 12 : Saison 2 de la résidence artistique du collectif Rabbit Research - Intervention d'un artiste plasticien avec les enfants de « La Partageraie »



MOYENS GÉNÉRAUX

RESSOURCES HUMAINES



EN CHIFFRES

Communauté de communes

163 agents permanents au 31/12/2020
143 équivalents temps plein (ETP)
171 contrats saisonniers
21 jeunes : chantiers été 2020
2 apprentis
8 titularisations
4 naissances
2 départs à la retraite

Centre intercommunal d'action sociale

48 agents permanents au 31/12/2020
36 équivalents temps plein (ETP)
2 titularisations
5 départs à la retraite

LES MESURES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Cette année 2020 a été marquée par la crise sanitaire Covid-19.

La Communauté de communes et le CIAS Cœur de Savoie ont mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour la sécurité du personnel et des usagers afin d'éviter la propagation du coronavirus.

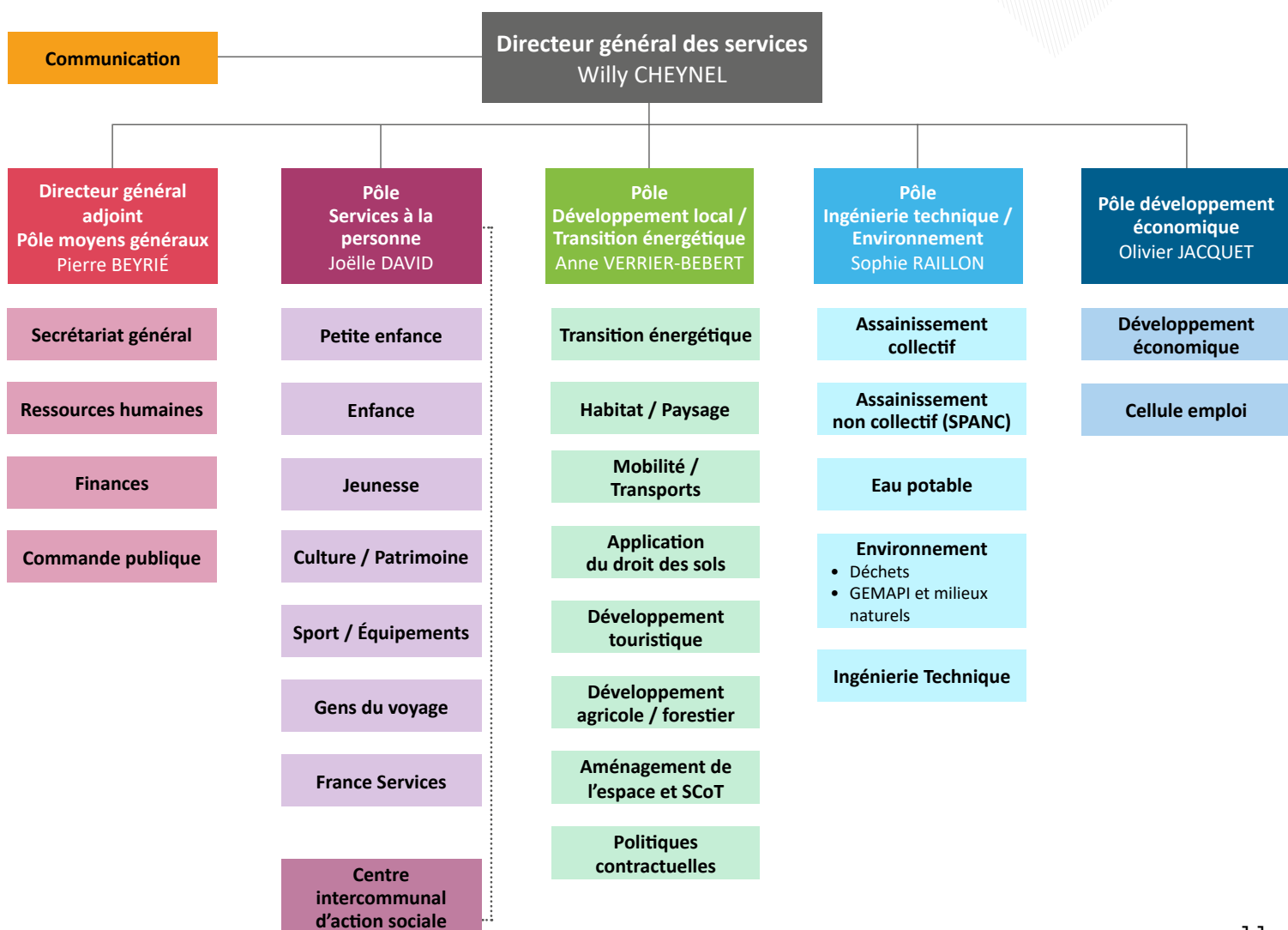
Les collectivités ont notamment mis en place :

- L'organisation de l'accueil et la gestion des flux dans les locaux, avec notamment le télétravail pour tous les agents dont les missions sont compatibles avec cette modalité d'exercice du travail et des permanences d'accueil pour les usagers.
- Des consignes et procédures orales et écrites pour adopter les « gestes barrières » pour se protéger et protéger les autres.
- Du matériel de protection : masques, produit désinfectant et de gel hydroalcoolique.
- La prime Covid-19 pour tout le personnel ayant dû faire face aux nécessités de services auprès des usagers (aide à domicile, accueil des enfants, accueil du public...)



ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 1er janvier 2021



FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS

Le vote des comptes administratifs 2020 a eu lieu
le 25 mars 2021



en €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020		Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	Dépenses	26 435 733,56	6 510 237,26	32 945 970,82
	Recettes	26 982 676,84	5 945 951,38	32 928 628,22
	Résultat exercice	546 943,28	-564 285,88	-17 342,60
	Résultat de clôture	5 345 900,09	-495 403,81	4 850 496,28
Budget annexe Locations immobilières	Dépenses	347 339,52	1 188 752,15	1 536 091,67
	Recettes	476 048,65	979 948,19	1 455 996,84
	Résultat exercice	128 709,13	-208 803,96	-80 094,83
	Résultat de clôture	128 709,13	-547 123,55	-418 414,42
Budget annexe Zones d'activité économique	Dépenses	6 710 248,54	6 510 955,86	13 221 204,40
	Recettes	7 571 199,02	5 981 607,21	13 552 806,23
	Résultat exercice	860 950,48	-529 348,65	331 601,83
	Résultat de clôture	1 555 524,94	-117 969,45	1 437 555,49
Budget annexe Assainissement autonome	Dépenses	1 452 432,31	1 033 002,51	2 485 434,82
	Recettes	1 327 917,29	2 015 876,33	3 343 793,62
	Résultat exercice	-124 515,02	982 873,82	858 358,80
	Résultat de clôture	-78 611,75	14 192,42	-64 419,33
Budget annexe Assainissement DSP	Dépenses	1 053 836,68	324 437,46	1 378 274,14
	Recettes	1 164 131,43	809 449,88	1 973 581,31
	Résultat exercice	110 294,75	485 012,42	595 307,17
	Résultat de clôture	1 372 495,87	487 582,56	1 860 078,43
Budget annexe Déchets ménagers et assimilés	Dépenses	3 822 629,31	112 922,94	3 935 552,25
	Recettes	3 850 716,26	129 988,00	3 980 704,26
	Résultat exercice	28 086,95	17 065,06	45 152,01
	Résultat de clôture	348 617,08	25 712,12	374 329,20
Budget annexe Eau potable	Dépenses	492 288,08	70 040,87	562 328,95
	Recettes	539 739,12	125 593,00	665 332,12
	Résultat exercice	47 451,04	55 552,13	103 003,17
	Résultat de clôture	236 533,96	80 746,67	317 280,63
Budget annexe Transport public local de personnes	Dépenses	2 732 696,01	-	2 732 696,01
	Recettes	2 776 703,29	2 193,97	2 778 897,26
	Résultat exercice	44 007,28	2 193,97	46 201,25
	Résultat de clôture	63 028,77	23 848,32	86 877,09
Budget annexe Photovoltaïque	Dépenses	20 795,68	-	20 795,68
	Recettes	60 788,18	-	60 788,18
	Résultat exercice	39 992,50	-	39 992,50
	Résultat de clôture	37 930,71	-	37 930,71

FINANCES

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR THÉMATIQUE

TOUS BUDGETS CONFONDUS

SERVICES À LA PERSONNE

Gestion des services petite enfance, enfance et jeunesse, directe ou déléguée à des associations - Subventions au CIAS - Gestion Maison de Services au public

7 010 000 €

DÉCHETS

Collecte et traitement des ordures ménagères - Gestion des déchèteries - Plan local de prévention - Installation de conteneurs semi-enterrés

3 970 000 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport quotidien de 2 700 élèves - 63 lignes dont 17 primaires et maternelles avec accompagnement - 37 établissements desservis - Aide financière aux communes pour la création d'abribus

2 980 000 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux - Élaboration des Plans paysages - Étude construction gendarmerie Montmélian et gestion de 2 gendarmeries - Aménagement et gestion aire d'accueil des gens du voyage

1 000 000 €

MILIEUX NATURELS

Gestion des cours d'eau - Lutte contre les espèces invasives - Mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu

797 000 €

MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS

Développement des mobilités douces : covoiturage dynamique, autopartage, VAE, structuration du réseau cyclable, animations, services solidaires

220 000 €

AGRICULTURE - FORÊT

Animation agricole et forestière - Création d'une plateforme de tri et de stockage de bois - Réduction des produits phytosanitaires - Soutien aux associations foncières pastorales et aux actions de reconquêtes agricoles et forestières

115 000 €

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Élaboration du plan climat - Aides incitatives aux équipements à énergie renouvelable

100 000 €

10 290 000 €

REVERSEMENTS
AUX COMMUNES ET
MUTUALISATIONS

4 200 000 €

EAU - ASSAINISSEMENT

Assainissement non collectif - Assainissement collectif - Gestion du service eau potable à St-Pierre d'Albigny et St Jean de la Porte

3 460 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion des parcs et des zones d'activités - Animation économique - Viabilisation et aménagement de l'extension d'Alpespace

2 500 000 €

MOYENS GÉNÉRAUX

Frais de fonctionnement de la structure (personnel administratif, élus, locations et fonctionnement des locaux, véhicules, assurances, impôts fonciers...)

860 000 €

SPORT, CULTURE, PATRIMOINE

Mise en œuvre du projet culturel - Gestion de 4 équipements sportifs - Soutien aux écoles de musique - Subventions aux 3 collèges - Fonds de concours de fonctionnement aux 3 centres nautiques et à 2 gymnases communaux utilisés par les collégiens.

430 000 €

ALCOTRA

Programmes de coopération transfrontalière : Générations rurales innovantes et Vin'Alpes

180 000 €

TOURISME

Subvention Office de tourisme - Balisage et signalétique des sentiers - Développement de l'écotourisme et des activités de pleine nature

110 000 €

HABITAT

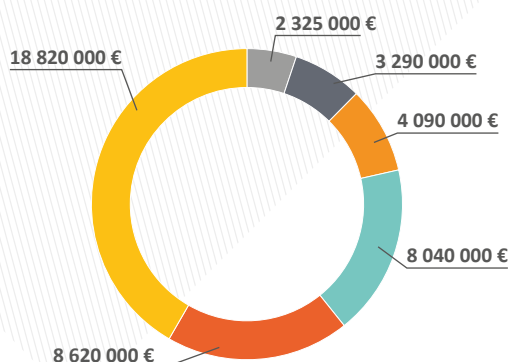
Animation de la plateforme de rénovation énergétique - Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie - Soutien à la rénovation du patrimoine public (TEPCV)

FINANCES FISCALITÉ

Le vote des taux de fiscalité 2020 a eu lieu
le 13 février 2020

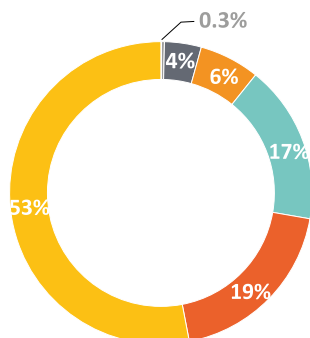


PRINCIPALES RESSOURCES



- Recettes fiscales
- Produits des services
- Épargne
- Subventions
- Dotations de l'État
- Recours à l'emprunt

RECETTES FISCALES



- Impôts économiques
- TEOM
- Taxe d'habitation
- Foncier bâti et non-bâti
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Taxe de séjour

TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

Taux moyen de 26,21 %

TAUX DES TAXES MÉNAGE - Taux identiques depuis 2014

- Taxe d'habitation : 6,79 %
- Taxe sur le foncier bâti : 2,51 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 11,85 %

TAUX DE TEOM (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)

Depuis 2014, année de la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

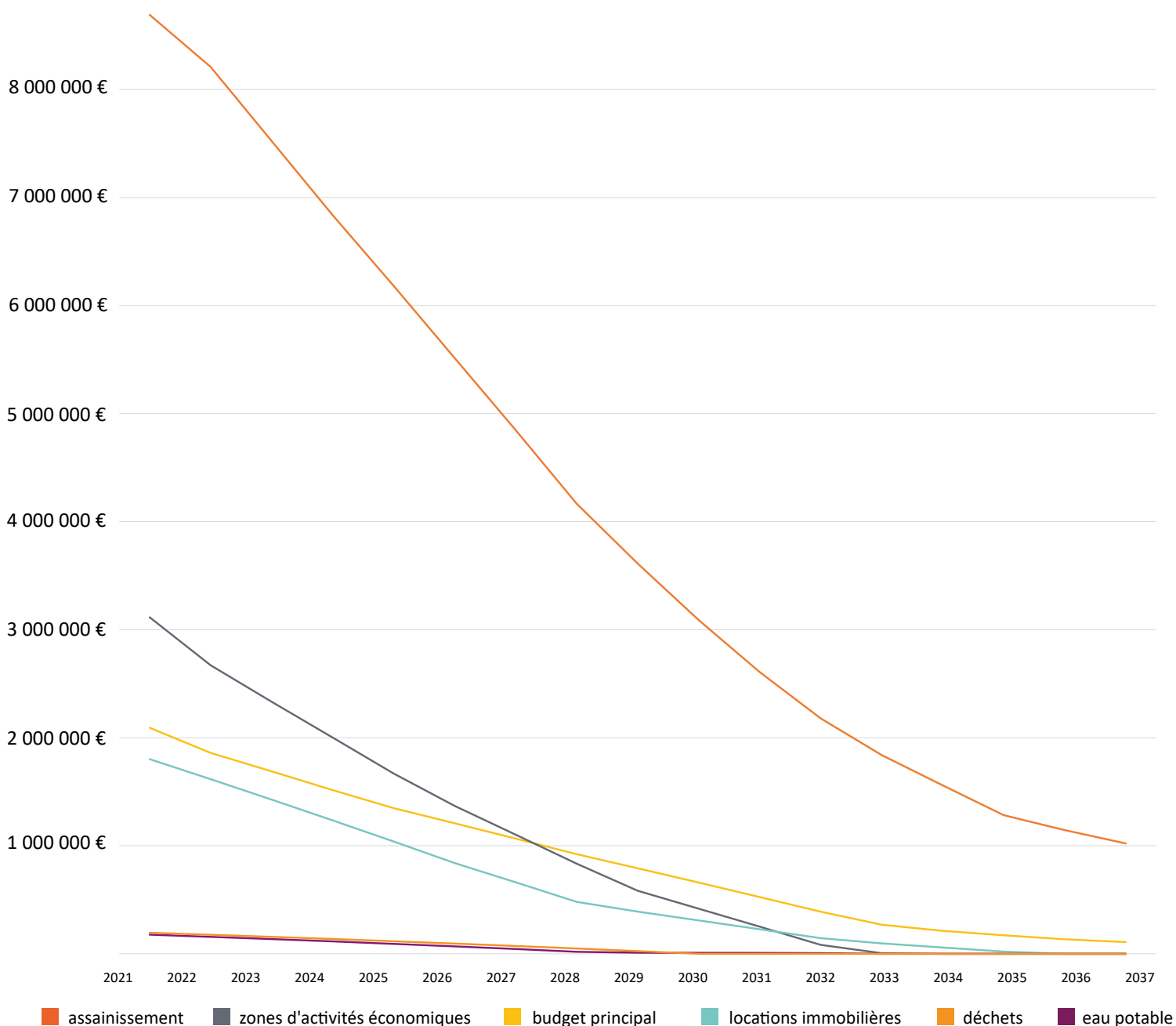
- **Pour les 27 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette Val Gelon**, ces taux sont définis par les services de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Isère, département du siège du SIBRECSA. Ces taux sont déterminés selon les bases de la TEOM 2020 et en fonction du besoin de financement du syndicat :
 - Une collecte : 8,36 %
 - Deux collectes : 8,79 %
- **Pour les 10 communes du secteur de Chamoux-sur-Gelon**, ces taux sont définis par le conseil communautaire :
 - Zone 1 : 11 % (taux identique à 2018 et 2019)
 - Zone 2 : 6,05 % (taux identique à 2018 et 2019)
- **Pour les 4 communes du secteur de Saint-Pierre d'Albigny**. Les taux de 2020 sont calculés sur la base des taux pleins uniformisés avec le secteur de Chamoux en 2018 avec application d'un coefficient de 75 % afin de prendre en compte la part incitative de 25 % :
 - Zone 1 : 8,25 % (0,75 x 11 %)
 - Zone 2 : 4,54 % (0,75 x 6,05 %)

FINANCES

ÉTAT DE LA DETTE

	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2020)	2 091 860 €	13 978 620 €
Dette en capital par habitant	53,55 €	357,83 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	1,61	6,40

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2020 : 16 070 480 € (tous budgets confondus)



EN CHIFFRES

22 marchés publiés par la Commande publique au cours de l'année 2020 :

- **10** marchés de travaux
- **4** marchés de fournitures
- **3** marchés de services
- **5** marchés de prestations intellectuelles

Le service de la Commande publique a pour mission d'assurer la passation des marchés de Cœur de Savoie dans le respect des règles régissant les achats publics. Il en assure la préparation et le suivi administratif, veille à la qualité des pratiques d'achats, à la bonne utilisation des deniers publics et au respect des grands principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

La Communauté de communes utilise le profil acheteur www.marches-securises.fr pour publier l'ensemble de ses consultations, communiquer avec les candidats pendant la procédure de passation des marchés, publier les données essentielles des marchés qu'elle conclut. Cette dématérialisation est obligatoire depuis le 1er octobre 2018.

A compter du 1er janvier 2020, le seuil de publicité et de mise en concurrence est passé de 25 000 à 40 000 € HT. Mais même en-dessous de ce seuil, la Communauté de communes a choisi de mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence allégée (3 devis minimum), afin d'obtenir toujours de meilleures offres au meilleur prix.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

Malgré la crise sanitaire et deux confinements au cours de l'année, la Communauté de communes Cœur de Savoie n'a cessé de passer des procédures de marché et les travaux en cours n'ont subi que peu de retard. Aucun projet n'a été abandonné. Cependant, certains projets d'importance ont dû être décalés dans le temps :

- Construction du nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian (marché de travaux conclu fin 2020 ; début des travaux en février 2021)
- Rénovation de la salle polyvalente intercommunale à Bourgneuf (marché de travaux passé en 2021 ; les travaux seront effectués sur 2021-2022)
- Rénovation du gymnase intercommunal à Montmélian (marché de travaux passé en 2021 ; les travaux seront effectués en 2 tranches les étés 2021 et 2022)
- Restauration de l'alimentation en eau potable du secteur de la source de Combefolle à St Jean de la Porte (procédure de marché de travaux commencée fin 2020 ; début des travaux en mars 2021)
- Mise en séparatif du réseau d'eaux usées au chef-lieu d'Arvillard (le marché de travaux sera passé en 2021)
- Construction d'une plateforme bois (marché de travaux conclu en 2020 ; travaux en cours)

MARCHÉS DE TRAVAUX

- Construction d'une plateforme bois à La Table
- Viabilisation de 4 parcelles sur le Parc d'activités Alpespace
- Aménagement des abords du bâtiment Deltha sur le Parc d'activités La Gare
- Aménagement d'un module en rez-de-chaussée du bâtiment Deltha
- Rénovation du plateau sportif du collège à Saint-Pierre d'Albigny
- Aménagement d'une structure multi-accueil dans le bâtiment Eris à Alpespace
- Agrandissement du local du gardien de l'aire d'accueil des gens du voyage à Montmélian
- Accord-cadre de travaux de VRD, assainissement et eau potable
- Construction d'un nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian
- Restauration de l'alimentation en eau potable du secteur de la source de Combefolle à Saint-Jean de la Porte

GÉNÉRAUX PUBLIQUE

procédures d'achat »

MARCHÉS DE FOURNITURES

- Pont bascule pour la plateforme bois à La Table
- Fournitures administratives
- Achat d'un véhicule porte-outils pour les services techniques
- Fourniture d'électricité – tarifs bleus, verts et jaunes (passé par le Syndicat d'Electricité de la Savoie dans le cadre d'un groupement de commandes)

MARCHÉS DE SERVICES

- Maintenance de la fibre optique noire sur le Parc d'activités Alpespace
- Gestion du service « Eau potable » sur les communes de St Jean de la Porte et Saint-Pierre d'Albigny ainsi que du service « Assainissement collectif » sur le secteur du Gelon
- Assurance Dommages Ouvrage pour la construction de la gendarmerie à Montmélian

MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Etudes et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un itinéraire cyclable entre Montmélian et Myans
- Etudes et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire de covoiturage avec ombrières photovoltaïques à La Chavanne
- Etudes et maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement et le renforcement du réseau d'eau potable sur le centre-bourg de Saint-Pierre d'Albigny
- Mission d'Avant-Projet pour les VRD de l'extension du Parc d'activités Plan Cumin
- Etude pré-opérationnelle d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



COMMUNICATION

SIGNALÉTIQUE DES BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

Les premiers éléments de signalétique liés à la nouvelle charte graphique de la collectivité ont vu le jour :

- Des adhésifs ont été posés sur les vitres de locaux occupés par les services à la personne à Chamoux-sur-Gelon
- Un habillage a été réalisé sur la devanture de la Pyramide à Alpespace
- La nouvelle signalétique intérieure et extérieure a été installée à la France Services à Valgelon-La Rochette

COMMUNICATION INTERNE

Mise en place d'outils de communication interne lors du premier confinement afin de garder le lien avec les agents de Cœur de Savoie :

- Un extranet accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet : actualités, documents à télécharger...
- Un groupe privé Facebook «Agents de Cœur de Savoie» pour échanger et garder le lien entre collègues, notamment pendant les phases de confinement durant la crise sanitaire.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Du fait de la crise sanitaire, les réunions du Conseil communautaire et du Comité des maires ont été organisées en présentiel et à distance depuis le mois de novembre 2020. Le comité des Maires s'est régulièrement réuni en distanciel pendant le premier confinement du printemps 2020. Le service communication s'occupe de la coordination et de l'animation technique de ces réunions.
- Participation à l'animation de la démarche «Projet de territoire» : coordination des événements, déclinaison et diffusion de la communication...

SERVICES À LA PERSONNE

PETITE ENFANCE

« Organiser l'accueil collectif sur le territoire »



EN CHIFFRES

GESTION DIRECTE :

Rentrée de septembre 2020 : 63 nouvelles familles
accueillies

210 enfants accueillis au sein des multi-accueils

54 enfants accueillis à la halte-garderie

260 assistantes maternelles agréées par la PMI

GESTION ASSOCIATIVE :

137 enfants accueillis par le Petit Poucet

2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP) : 1 géré par la Partageraie et un géré par La Petite Maison

1 relais assistantes maternelles géré par la Partageraie

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes gère en direct :

- 6 structures multi-accueils dont 1 halte-garderie
- 4 relais assistantes maternelles
- 2 lieux d'accueil enfants parents

Et aide financièrement à la gestion associative :

- Le Petit poucet : 1 structure multi-accueil (3 établissements)
- La Partageraie : 1 relais assistantes maternelles et 1 lieu d'accueil enfants parents
- La Petite Maison : 1 lieu d'accueil enfants parents



CRISE SANITAIRE – COVID 19

Accueil des enfants de professions prioritaires durant le confinement

2 multi-accueils du territoire ont accueilli 6 enfants de parents de professions prioritaires durant le confinement, 4 de ces enfants étaient des enfants fréquentant habituellement les structures, 2 enfants extérieurs ont également été accueillis. La Communauté de communes s'est adaptée pour soutenir le plus efficacement possible les familles dont les parents travaillaient dans le secteur sanitaire.

Maintien du lien avec les familles et les assistantes maternelles du territoire

Le service petite enfance a eu à cœur de maintenir le lien avec les familles et les assistantes maternelles durant le confinement. Cela s'est traduit par des échanges de mails et également par la mise en place d'une plateforme numérique répertoriant des idées d'activités, des comptines et autres ressources à utiliser pour la vie quotidienne en famille.

Réouverture au déconfinement

Les multi-accueils ont réouvert dès le 12 mai 2020, d'abord avec des effectifs réduits puis à partir de la mi-juin à l'ensemble des familles habituellement inscrites. La Communauté de communes a mis en place des protocoles sanitaires stricts afin d'assurer la sécurité de tous.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION À LA HALTE-GARDERIE « LES PETIOUS »

Durant l'été 2020, des travaux d'amélioration ont été réalisés à la halte-garderie « Les Petious » située à Saint-Pierre-d'Albigny. Ces travaux concernaient la mise aux normes PMI de la cuisine et de la salle de bains. Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2020, les repas et les couches ont pu être fournis aux familles et l'ensemble des structures d'accueil de la collectivité proposent le même niveau de services aux familles.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Chaque année la Communauté de communes organise, au printemps, une commission d'attribution des places. Cette commission réunit les directrices de chaque structure, la coordinatrice petite enfance, ainsi que la Vice-présidente en charge de la petite enfance. Lors de cette commission, l'ensemble des dossiers de pré-inscription sont étudiés. Chaque demande de famille est prise en compte et examinée. La commission respecte les critères de priorisation données par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (critères sociaux, rapprochement de fratrie, grossesses multiples, réinsertion professionnelle...). Les familles habitant sur le territoire Cœur de Savoie sont prioritaires. Une fois ces critères observés, il s'agit le plus possible de trouver une adéquation entre le besoin des familles et la disponibilité dans chaque structure.

Une fois la commission passée, les familles sont informées par courrier de la décision. Les familles qui n'auraient pas pu obtenir de place restent sur liste d'attente et sont recontactées en cas de désistement. Il est possible de déposer un dossier de pré-inscription toute l'année.

ENFANCE

« Favoriser l'accès à tous »



UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ À LA SITUATION SANITAIRE

Du 18 mars au 13 juin, les accueils de loisirs et les espaces jeunes ont dû fermer leurs portes pour cause de confinement.

Toutefois, la collectivité s'est mobilisée pour garantir l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Durant cette période, ce sont **52 enfants** qui ont été accueillis au sein des différentes structures et **24 animateurs** (enfance et jeunesse) qui se sont mobilisés pour permettre l'accueil de ces enfants.

Malgré cette fermeture, sur l'année, ce sont :

- **1 180 enfants** différents qui ont été accueillis dans les accueils de loisirs sans hébergement les mercredis et durant les vacances scolaires.
- **31 agents permanents et 29 animateurs saisonniers** qui ont contribué à l'accueil des enfants tout au long de l'année.

Les animateurs jeunesse ont quant à eux proposé des activités à distance pour les mercredis et soirées afin de maintenir le lien avec les jeunes du territoire et leurs permettre de s'occuper pendant cette période de confinement.

LES ACTIVITÉS ET PROJETS ENFANCE

Durant les mercredis et vacances scolaires, les différents accueils de loisirs se sont adaptés aux contraintes sanitaires pour pouvoir tout de même proposer aux enfants de 3 à 11 ans des activités variées (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties...).

Tous les projets envisagés n'ont pas pu se dérouler, comme les stages à thème ainsi que les séjours.

Malgré une multiplication des locaux utilisés afin de permettre de répondre à un maximum de demandes des familles, il a fallu, selon les périodes, limiter les capacités d'accueil afin de garantir des conditions sanitaires imposées par les protocoles en vigueur.

Au fil du temps, les équipes ont trouvé leur rythme et la fréquentation est redevenue normale, que ce soit les mercredis ou durant les vacances scolaires.

EN CHIFFRES

Capacités d'accueil enfance :

- **346** places les mercredis
- **428** places durant les vacances scolaires
- **572 jeunes** accueillis dans les Espaces jeunes

GESTION DE LA COMPÉTENCE

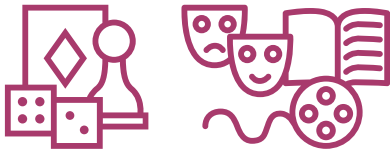
La Communauté de communes gère en direct :

- Le service Enfance sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon, La Rochette, Les Marches et Montmélian (accueils de loisirs extrascolaires et accueil du mercredi)
- Le service Jeunesse (12-17 ans) sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon, de La Rochette et de Montmélian (espaces Jeunes)
- Le service Information Jeunesse
- La ludothèque à La Rochette

et aide financièrement à la gestion associative du service Enfance-Jeunesse sur le secteur de Saint-Pierre-d'Albigny à travers la Partageraie

JEUNESSE

aux loisirs collectifs »



DES ACTIVITÉS, ATELIERS, PROJETS DE JEUNES, SÉJOURS... IMPACTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

Malgré les contraintes sanitaires, les Espaces Jeunes ont su s'adapter pour proposer aux jeunes du territoire des activités variées.

Malheureusement, de nombreuses activités ont été annulées ou reportées, telles que les projets de jeunes, le projet de construction d'un Escape Game par les structures jeunesse et les jeunes, les séjours

L'atelier théâtre ainsi que les ateliers dans les collèges ont également été impactés avec de longues semaines d'interruption.

SOIRÉE PRÉVENTION « COMMENT PARLER DE SEXUALITÉ AVEC MON ADO ? » LE 21 JANVIER 2020

Proposée par l'Espace Jeunes Montmélian, le Point Information jeunesse Cœur de Savoie, le centre de planification et d'éducation familiale de Chambéry avec la participation des jeunes de l'atelier théâtre Ado de la Communauté de communes, cette soirée a réuni une trentaine de personnes.

Lors de cette soirée, ont été abordés différents thèmes avec en fil rouge les écrans / la pornographie :

- L'acceptation de l'autre sans projection parentale, et acceptation de la différence au delà des stéréotypes
- Le consentement/ le libre arbitre
- Les premières fois

IMMERSION DANS LE MONDE DU SPECTACLE

En partenariat avec l'espace Malraux, des jeunes de Cœur de Savoie ont pu partir en immersion dans le monde du spectacle.

1 semaine à l'Espace Malraux pendant laquelle ils ont rencontré, échangé et travaillé avec de nombreux artistes : Fanny De Chaillé (artiste associée-metteuse en scène/chorégraphe), Sarah Murcia (musicienne), Christophe Ives (chorégraphe/danseur), David Drouard (plasticien), Laurent Cantet (cinéaste).

Sur la semaine, les jeunes ont participé à 8 ateliers, chaque atelier étant mené par deux artistes assistés par les animateurs présents et l'équipe des relations publiques de Malraux Scène nationale.

Le mercredi a été consacré à une Master class dispensée par le cinéaste Laurent CANTET.



EMBELLISSEMENT DES ESPACES JEUNES

Afin de redonner un coup de jeune et embellir leurs locaux, les Espaces jeunes de La Rochette et Chamoux ont réalisé avec leurs jeunes des graffs sur les murs intérieurs des structures.

Les jeunes ont été pleinement acteurs de ces projets en réalisant les croquis, puis en graffant, le tout encadré par les animateurs jeunesse et des graffeurs professionnels.

LES ESPACES JEUNES SUR INSTAGRAM

Pour rester au contact des jeunes, surtout en ces périodes de confinement, les Espaces Jeunes en lien avec le service communication, ont lancé leur Instagram.

Les pages Facebook étant devenues des moyens de communication plutôt à destination des parents.

INFORMATION

« Favoriser l'accès à tous »



UN ESCAPE GAME PÉDAGOGIQUE QUI S'EXPORTE AU SEIN DES COLLÈGES DU TERRITOIRE

L'escape game « Screen », consacré à la prévention des écrans/du numérique et créé en partenariat avec la Partageraie pour les collégiens des Frontailles, a été déployé dans les collèges à Montmélian et Valgelon - La Rochette en janvier 2020.

Ainsi, environ 325 élèves de 3^{ème} ont été sensibilisés.

Les équipes jeunesse de Cœur de Savoie ainsi que les éducateurs de prévention se sont beaucoup impliqués dans cette action. Ce dispositif donne lieu à des échanges enrichissants avec les jeunes sur les thèmes des jeux vidéos, des réseaux sociaux et des fake news. L'objectif est de favoriser l'esprit critique et d'amener les jeunes à s'interroger sur leurs pratiques numériques.

PASSEPORT BABY-SITTING : 2ÈME ÉDITION

Le Point information jeunesse (PIJ) Cœur de Savoie a organisé en lien avec le service Petite enfance, la deuxième édition du «Passport baby-sitter», afin de préparer les jeunes à la garde d'enfants et à la vie professionnelle sur une période de 2 jours (le lundi 24 et mardi 25 février 2020).

2 professionnels étaient présents pour échanger et accompagner les participants : le développement et les besoins des enfants, des idées d'activités ou jeux, comment gérer des fratries, des colères, la posture avec les parents... Autant de questions abordées pour se rassurer et avoir l'attitude professionnelle la plus adaptée.

9 jeunes ont participé à cette édition 2020.

CHANTIERS JEUNES

21 jeunes de 16/17 ans ont pu, malgré le contexte sanitaire compliqué, réaliser leur première expérience professionnelle.

Les jeunes ont été accueillis par les équipes techniques de Cœur de Savoie, de la commune de Montmélian ou bien par l'Opac et ont effectué différentes tâches : désherbage, taille de haies, peinture, nettoyage...

Ce travail rémunéré a pu les stimuler et les aider à financer des projets personnels, et surtout expérimenter le monde professionnel.



JEUNESSE

aux loisirs collectifs »



INNOVLAB CAMP : UN CHALLENGE EN ENTREPRISE

16 étudiants étaient rassemblés pendant 2 jours pour participer à un InnovLab Camp et relever le défi lancé par l'entreprise Raffin : « La marque employeur, ou comment être plus attractif et attirer plus de collaborateurs dans mon entreprise en secteur rural ? » Les jeunes ont été accueillis au sein de l'entreprise pendant ces 2 journées, afin d'en faire une visite et de réfléchir à des solutions au défi proposé.

Une belle expérience enrichissante, qui permet de rendre les jeunes acteurs et créateurs de projets innovants, de développer leurs soft skill (savoir être) mais aussi et surtout de rapprocher les jeunes du monde professionnel, de l'entreprise. Ces 2 mondes ont besoin de mieux se connaître pour mieux se comprendre.

Les jeunes étaient accompagnés par des mentors, professionnels du territoire et par l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre) pour la méthodologie active de travail.

Ce projet est mis en place dans le cadre du projet européen Alcotra Graies lab.

SESSION BASE BAFA

Le choix a été fait de reporter la session qui devait avoir lieu au mois d'avril aux vacances d'automne. 18 stagiaires ont ainsi été formés en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, à Montmélian.

Une formation non professionnelle qui séduit de nombreux publics : jeunes, personnes en reconversion... des profils différents qui font la richesse de ces formations. Au delà de former aux métiers de l'animation, le BAFA permet aux personnes de déployer des compétences de savoir être, des compétences recherchées par les recruteurs, dans le monde professionnel.



LUOTHÈQUE

ÉLÉMENTS MARQUANTS 2020

- Changement du règlement intérieur au 01/01/2020. Changement majeur : Cotisation globale une fois par an et suppression du paiement de 50 cts d'€/ jeu.
- COVID : Mise en place d'un drive à partir de mi-mai, pas de fermeture du prêt de jeux hors congés et premier confinement.
- Début octobre : Réouverture du jeu sur place avec une capacité de 15 places jusqu'au second confinement.
- Changement de version du logiciel de prêt et nouvelle version du site Internet en avril, mise en avant de la fonctionnalité de réservation.
- Grande opération de rangement du fonds avec organisation selon le Classement des Objets Ludiques. Tri du fonds de jeu pour ne garder que les jeux en bon état, permettant d'offrir un fonds plus actuel (la ludothèque a plus de 20 ans : certains jeux aussi !), achat et équipement de nombreux jeux, renouvellement et nouveautés.
- Travail sur le projet de l'itinérance de la ludothèque et du futur Ludobus.
- Animations à la ludothèque et sur le territoire Cœur de Savoie.
- Soirée jeux avec Grrre Games avec la ludothèque de Pontcharra le 17 janvier 2020 à Montmélian.
- Animation construction en février 2020.
- Exposition «des bulles et des jeux» du 04 février au 04 mars à la médiathèque Victor Hugo à Montmélian et animations ados et adultes mercredi 04 mars.

EN CHIFFRES

20 nouveaux **adhérents**

177 familles **adhérentes**

1 884 **jeux** empruntés

88 **participants** aux animations

SERVICES À LA PERSONNE

CIAS

« Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées »



EN CHIFFRES

51 aides à domicile

314 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile

+ 16 560 repas livrés sur le secteur de Chamoux et de La Rochette

367 colis de Noël distribués sur le secteur de Chamoux

83 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes gère les services d'intérêt communautaire de portage de repas et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées à travers le CIAS Cœur de Savoie, établissement public de la Communauté de communes à qui elle verse une subvention.

- Le CIAS gère en direct l'aide à domicile et le portage des repas sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et de La Rochette.
- Le CIAS subventionne les ADMR exerçant la mission d'aide à domicile et de portage de repas sur les secteurs de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Challes-les-Eaux (qui assure le portage des repas sur 4 communes du canton de Montmélian).
- Par ailleurs, le CIAS apporte une aide financière à des associations qui œuvrent auprès des personnes âgées.



CONTINUITÉ DES SERVICES DU CIAS CŒUR DE SAVOIE DURANT LE 1ER CONFINEMENT ET APRÈS

Durant la première phase de confinement le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile ainsi que le portage de repas du CIAS Cœur de Savoie ont allégé leurs interventions en supprimant les prestations de ménage sauf dans des situations très particulières.

Lors du deuxième confinement, le CIAS Cœur de Savoie a poursuivi ses interventions auprès de tous les bénéficiaires du service, en mettant en œuvre les préconisations sanitaires permettant de protéger la santé des salariés et des bénéficiaires. Ainsi chaque agent est équipé de masques, gants, gel hydroalcoolique, tabliers ou surblouses, charlottes, surchaussures... et possède un protocole d'intervention.

Le service a dû faire face également à plusieurs arrêts maladies mais a maintenu dans la mesure du possible toutes les interventions programmées.

La responsable du service a poursuivi le suivi et la mise en place des plans d'aide en programmant des visites à domicile et l'animatrice a rendu visite aux personnes les plus isolées afin de maintenir un lien social.

ADHÉSION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS AIDE À DOMICILE

Le CIAS Cœur de Savoie a participé à une étude de faisabilité, engagée par le GEIQ Adî (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification des Aides à Domicile en Intégration). Deux groupes de travail se sont formés, l'un sur le territoire d'Annecy et l'autre sur Cœur de Savoie/Albertville. Ils ont travaillé sur le fonctionnement du Groupement d'employeurs et le coût pour la collectivité ou l'association. Sur le territoire Cœur de Savoie et Albertville, sont concernés le CIAS Cœur de Savoie, le CIAS Arlysère et l'AFD.

Cette réflexion a conduit à la création d'un groupement d'employeurs aide à domicile.

Sur le principe, 2 aides à domicile ont été recrutées par le GEIQ ADI en contrat à durée indéterminée pour le territoire Cœur de Savoie et Albertville.

Les objectifs de cette mise à disposition est de permettre au CIAS d'améliorer la continuité de son service, d'augmenter l'effectivité des plans d'aide et de prévenir l'épuisement professionnel. Le service sollicite le groupement d'employeur afin de :

- faire face aux absences non planifiées (maladie, accident du travail, abandon de poste...)
- faire face aux absences planifiées (congés payés, formations, arrêts anticipés...)
- sécuriser les périodes sensibles.

Le CIAS Cœur de Savoie est moteur de cette innovation et s'est engagé dans ce projet en espérant avoir un nouvel outil pour maintenir une qualité et continuité de son service.



PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

Les agents du CIAS Cœur de Savoie ont été particulièrement mobilisés auprès de leurs usagers, pour le service d'aide à domicile comme pour le portage de repas, tout au long de l'état d'urgence sanitaire et notamment pendant la période de confinement strict de la population entre le 17 mars et le 11 mai 2020.

Afin de reconnaître cet engagement sur le terrain qui a exposé ces agents au risque de contamination, malgré leur équipement en matériels de protection, le versement d'une prime exceptionnelle prévue par la loi de finances a été effectué.

ANIMATION

Les cours de gymnastique douce et les ateliers les lundis et jeudis après-midi ont été suspendus durant cette année 2020.

L'animatrice du CIAS Cœur de Savoie a toutefois programmé régulièrement des visites à domicile.

SERVICES À LA PERSONNE CULTURE - PATRIMOINE - SPORT

« Favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous »



EN CHIFFRES

1 spectacle Malraux Nomade à Coise «La Veillée» un peu plus de 100 spectateurs pour une soirée détonante et conviviale, suivie d'une soupe offerte au public. Un spectacle de qualité, drôle, poétique, décalé et accessible à tous !

4 séances de cinéma en plein air cofinancées à Coise, Montmélian, Myans et Valgelon-La Rochette. Près d'une centaine de personnes à chaque fois.

1809 élèves ont bénéficié de la subvention attribuée aux collèves (sport / culture).

GESTION DE LA COMPÉTENCE

Il s'agit d'une compétence partagée entre la Communauté de communes et les communes. La Communauté de communes est compétente pour :

- Le développement de l'accès à la culture et au sport
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire (gymnase intercommunal et halle de gymnastique à Montmélian, salle polyvalente à Bourgneuf, plateau sportif les Frontailles à Saint-Pierre-d'Albigny)
- Favoriser l'information et la sensibilisation au patrimoine sur le territoire de Cœur de Savoie.



LA CULTURE ET LES ARTISTES S'ADAPTENT...EN CETTE ANNÉE DE CRISE SANITAIRE

La Compagnie Autochtone et l'écriture de la «Légende de Cœur de Savoie»... un projet revisité

Pendant le premier confinement, la Compagnie s'est vue dans l'obligation de revoir son projet. Elle a opté pour l'utilisation de la vidéo.

La Compagnie a enregistré 16 cartes postales contées à destination des EHPAD du territoire. Ces cartes postales sont des contes sur Cœur de Savoie, enregistrés à l'automne 2020 devant des paysages emblématiques du territoire (le Granier, l'Arclusaz, les lacs...). La Compagnie Autochtone a ainsi offert une modeste bouffée d'oxygène aux résidents des quatre EHPAD mais aussi à tous les habitants du territoire et plus, qui ont eu envie d'une parenthèse artistique... Ces vidéos ont eu du succès, elles ont été partagées et vues sur la toile plus de 1 200 fois.

Une sélection de ces vidéos vous ont été proposées pendant le deuxième confinement, en fin d'année, via la page Facebook de la Compagnie, où elles sont encore accessibles : www.facebook.com/compagnie.autochtone.

Dans les écoles, les interventions autour du conte initialement prévues en 2020, ont également été repensées en vidéos. Les artistes ont ainsi enregistré 13 vidéos à destination de l'ensemble des écoles primaires de Cœur de Savoie permettant une continuité dans les propositions faites aux écoles depuis 2010.

Les comédiens ont tout de même pu emmener le public en octobre pour «2 Balades contées» l'une dans le Vieux Montmélian et l'autre autour du Lac de Saint-André, juste avant le reconfinement. Malheureusement, les artistes ont dû arrêter le travail d'écriture des spectacles prévus en mai 2021, autour de la «Légende de Cœur de Savoie».

Le printemps des poètes avec la Cie Deblok Manivelle

5 rendez-vous spectacles poétiques qui ont rassemblé près de 200 spectateurs au total :

- mardi 10 mars 2020 à 16h30, Myans - 20 spectateurs / jauge de 30 personnes
- jeudi 2 juillet 2020 à 18h30, Francin - 60 spectateurs / jauge de 60 personnes
- jeudi 8 octobre 2020 à 14h45, EHPAD Notre Dame de Les Marches - 26 spectateurs / jauge de 30 personnes
- vendredi 9 octobre 2020 à 18h et 19h15, Médiathèque Fabrice Melquiot et Collège Val Gelon de Valgelon-La Rochette - 40 et 49 spectateurs / jauge de 50 personnes. Avec le concours de deux classes de 5ème du collège (chantier poétique en mars, septembre et octobre).
- Mars, septembre et octobre 2020, Laissaud - trois chantiers poétiques avec les classes du CE1 au CM2 de l'école.

La résidence artistique du collectif Rabbit Research, dans le cadre du conventionnement territorial d'éducation artistique et culturelle

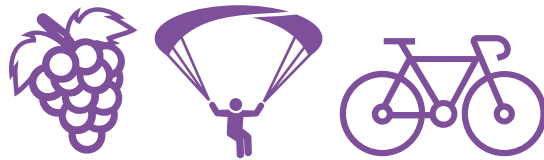
Cette résidence a fonctionné en saison, pour l'année 2019/2020. Les artistes étaient sur le secteur de Valgelon-La Rochette, ils ont pu juste avant le confinement rencontrer et faire des ateliers avec le milieu associatif, les jeunes, les habitants... puis ils se sont adaptés et ont lancé des actions en distanciel avec notamment des concours d'affiches. L'évènement festif de clôture prévu fin mai qui devait marquer cette fin de saison n'a pu avoir lieu, mais il a été reporté et les artistes ont pu revenir en juin. Ils ont ainsi terminé leur travail et imaginé d'autres actions comme la réalisation de podcasts avec les jeunes. Ces derniers ont témoigné de leur quotidien et imaginé comment créer un monde plus vertueux pour demain. Des images narratives de leur quotidien ont été réalisées, permettant ainsi de constituer des traces artistiques pour un musée nomade dit « la caravane exquise ».

La saison 2 a débuté en octobre 2020, dans un contexte sanitaire encore bien complexe pour le monde culturel. 13 communes du secteur de Chamoux/ Saint-Pierre d'Albigny doivent accueillir 5 artistes : musique, arts plastiques... Le point de départ de cette seconde saison étant une question ouverte aux habitants : «Et vous qu'aimeriez vous voir de l'autre côté de la fenêtre ?»

Les artistes ont pu maintenir leurs interventions/ateliers auprès des scolaires, leur camp de base étant au collège les Frontailles; ils sont allés à la rencontre de quelques habitants et artistes locaux pour échanger, recueillir et se nourrir de leurs paroles, souvenirs du territoire. Ces présences artistiques, notamment au collège et à l'école ont été appréciées pour leur poésie et leur fantaisie. La création a permis aux jeunes et à leurs enseignants de s'évader et de créer des bandes sonores, œuvres éphémères, avec la volonté de laisser un message à l'homme du futur .

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

« Poursuivre l'animation et les aménagements pour renforcer l'économie touristique »



EN CHIFFRES

4 thématiques : randonnée, vélo, oenotourisme et vol libre

1 office de tourisme, **3** lieux d'accueil

400 km de sentiers pédestres

2 parcs naturels régionaux, **7** lacs

1 500 hectares de vignobles

2 650 lits touristiques

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes définit et anime la politique de développement touristique et délègue la promotion touristique à un Office de Tourisme (associatif jusqu'à fin 2020).

L'accueil se fait sur trois sites : La Rochette, Montmélian et Saint-Pierre d'Albigny (uniquement l'été).



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La Communauté de communes Cœur de Savoie a mené au cours de l'année 2020 une étude de positionnement touristique, accompagnée du bureau d'étude Air Coop. Cette étude qui a impliqué prestataires touristes, institutionnels du tourisme et élus a permis de déterminer un positionnement partagé par le plus grand nombre : l'agritourisme.

En effet, le territoire est riche de sa production viticole exportée au delà de nos frontières, mais aussi d'une diversité de productions agricoles remarquable : viande bovine, fromages de chèvre et de brebis mais aussi de productions plus confidentielles telles que le safran ou la spiruline. Cette diversité fait non seulement la richesse de notre territoire mais constitue également son ADN. Cela nous différencie des territoires voisins, destinations montagnardes ou plus urbaines.

L'étude a mis en lumière le fait que Cœur de Savoie n'est pas une destination touristique à proprement parlé, c'est à dire que les personnes qui viennent en tant que visiteurs ou touristes ne viennent pas « en Cœur de Savoie » mais sur le territoire savoyard dans sa globalité. Il n'est, de ce fait, pas nécessaire de mobiliser des moyens en communication et de promotion hors du territoire, ou alors d'y consacrer des budgets importants. Cette étude a permis d'expliquer et de partager ce principe au plus grand nombre.

Cette étude a ainsi fortement contribué à la mise en place d'une stratégie de développement qui devrait se décliner sur les 5 ou 6 prochaines années. Elle s'organise autour de 4 axes majeurs :

- La structuration des acteurs avec notamment le changement de statut de l'Office de tourisme.
- Le développement de l'offre par la création d'une offre touristique incarnant le positionnement de l'agritourisme, mais aussi autour des activités de pleine nature et du patrimoine.
- La gestion et la diffusion de l'information touristique auprès des clientèles déjà sur place (agenda des manifestations, guide de randonnées...).
- Un volet autour de l'innovation pour proposer de nouvelles activités aux touristes ou de nouveaux services auprès des prestataires.

OFFICE DE TOURISME : UN NOUVEAU STATUT

Au 31 décembre 2020, l'Office de Tourisme a changé de statut passant d'un statut associatif, à un statut d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Le principal impact de ce changement de statut, est la mise en place d'une nouvelle gouvernance, au travers d'un Comité Directeur (CODIR). Ce dernier est composé majoritairement d'élus avec 11 membres, et de 10 sociaux professionnels. Les membres du CODIR ont été nommés par le Conseil communautaire de Cœur de Savoie. Les statuts ont également été votés en décembre 2020 par le Conseil communautaire. Le but de ce changement de gouvernance est de faire de l'Office de Tourisme le « bras armé » de la politique touristique de la collectivité, en mutualisant les moyens humains et financiers tout en orchestrant l'ensemble de la politique touristique de la collectivité. Les changements à l'Office de Tourisme Cœur de Savoie devraient se poursuivre en 2021, avec la refonte des actions menées.

FASCINANT WEEK-END ET FASCINANT PIQUE-NIQUE

La 8ème édition du Fascinant Week-end Vignobles & Découvertes a pu se dérouler dans des conditions « normales », même si la programmation a dû être limitée à cause de la crise sanitaire.

Plus d'une dizaine de viticulteurs ont ouvert leurs portes et ont proposé différentes activités aux visiteurs. Cette édition a su se montrer innovante avec l'organisation du Fascinant pique-nique Vignobles & Découvertes et ce, malgré la crise sanitaire. Le but était de faire travailler ensemble les producteurs locaux et les viticulteurs afin de proposer une expérience locale culinaire complète, alliant repas et vins.

TAXE DE SÉJOUR

La crise sanitaire a touché les prestataires touristiques de Cœur de Savoie, limitant la fréquentation des hébergements touristiques sur l'ensemble de l'année 2020. Cependant les montants de la taxe de séjour sont restés stables grâce à un meilleur recouvrement des opérateurs numériques de la taxe de séjour, Airbnb notamment. La structure des hébergements touristiques en Cœur de Savoie a aussi limité les effets de la crise sanitaire, avec peu d'hébergements collectifs, les meublés de tourisme étant assez prédominants.

RANDONNÉE

« Un réseau complet, entretenu et balisé d'ici à 2021 »



POSE DE SIGNALÉTIQUE PDIPR* SUR LE SECTEUR VAL GELON NORD

Les 5 communes du secteur Val Gelon Nord (le Bourget en Huile, Le Pontet, Montendry, Champlarent et Villard Léger) ont été équipées d'une signalétique randonnée répondant à la charte départementale du PDIPR*. Ce secteur montagnard et forestier offre de belles randonnées et de beaux points de vue sur 60 km de sentiers autour du massif de Rochebrune, des marais du Haut-Gelon et jusqu'à l'alpage du Champet. Il est traversé par le GR®738 qui permet la traversée intégrale du massif de Belledonne. Cette deuxième phase d'équipement est le résultat d'un long travail pour définir les implantations et les contenus des panneaux avec les communes et l'association Bien Vivre en Val Gelon. Plusieurs entreprises ont participé aux travaux : BMAPS pour le plan de jalonnement, Pic Bois pour la fourniture et Signal'éthique Montagne pour la pose. Le Département et l'Etat financent la Communauté de communes pour la mise en œuvre de son schéma de la randonnée pédestre.

BALISAGE PEINTURE AVEC LES ASSOCIATIONS

En complément de la signalétique PDIPR* installée en 2019 sur le secteur des contreforts des Bauges, un balisage peinture était nécessaire. Ce travail a démarré en 2020 avec les bénévoles des associations partenaires et l'embauche d'un jeune en contrat saisonnier. Le balisage peinture doit respecter certains codes édictés par la Fédération Française de Randonnée (couleur, disposition, visibilité...). Un accès au GRP® du tour des Bauges a notamment été balisé avec l'aide de l'association « Les Chemins de Traverse » à partir de la gare SNCF en partenariat avec le Parc Naturel du massif des Bauges.

APPLICATION ESKAPADES

Pour faire la promotion des sentiers et permettre le guidage des randonneurs directement sur un smartphone, il est maintenant possible de télécharger l'application Eskapades développée par Grand Chambéry Alpes Tourisme. Un partenariat a été mis en place et la plupart des randonnées de Cœur de Savoie sont disponibles sur cette application grâce à un travail mené avec l'Office de Tourisme.

* Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

EN CHIFFRES

Un programme intercommunal d'investissement et d'entretien : « le schéma de la randonnée pédestre »

400 km de sentiers pédestres inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) à entretenir, baliser et promouvoir

10 sentiers thématiques

2 itinérances GR®

5 associations bénévoles de randonneurs participant à l'entretien et à la veille sur les sentiers

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière d'étude, de création, d'aménagement et d'entretien des sentiers et des chemins thématiques inscrits au schéma directeur de la randonnée pédestre.

CHANTIERS D'INSERTION



CRÉATION D'UN CHEMINEMENT SUR CAILLEBOTIS

Pour permettre aux visiteurs de traverser un marais classé Natura 2000, un cheminement sur caillebotis a été aménagé pour le compte de la commune du Bourget en Huile sur le sentier thématique des « Chevaliers de l'Huille ».

Pour ce chantier-école, les stagiaires ont réalisé des travaux de bucheronnage dans une parcelle gérée par l'ONF. Les arbres ont été marqués par le garde forestier puis transportés sur le site avec l'employé communal. Un platelage a ensuite été réalisé avec des planches fournies par la scierie Gerbier.

RÉFECTION D'UN MURET EN PIERRES SÈCHES

Un muret de soutènement en pierres sèches sur la route d'accès aux Tours de Montmayeur a été restauré pour le compte de la commune de Villard-Sallet. Des pierres ont préalablement été amenées par l'employé communal et un arrêté limitant la circulation a été pris par la commune pour permettre aux stagiaires de travailler en sécurité.

Ce chantier-école a permis au formateur du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de dispenser les techniques de base de ce savoir-faire traditionnel et ancestral.

ENTRETIEN DES PARCS D'ACTIVITÉS

Plusieurs chantiers ont été réalisés dans un but pédagogique sur les Parcs d'activités économiques de Cœur de Savoie : débroussaillage, bucheronnage, broyage, lutte contre les plantes invasives.

Ces travaux ont permis aux stagiaires de se familiariser avec des nouvelles machines et d'échanger sur le métier d'agent technique.

EN CHIFFRES

22 stages « métiers de la nature » organisés depuis 2010 avec le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry et Aiton

2 stages de 3 mois proposés à 8 stagiaires en semi-liberté au printemps et à l'automne

Une centaine de chantiers-école réalisés sur le secteur Val Gelon dans des domaines variés : espaces verts, gestion des espaces naturels, entretien et valorisation du patrimoine...

FORÊT

« Soutenir une exploitation durable des forêts »



EN CHIFFRES

16 700 ha de forêt soit 51% du territoire dont :

- 9 800 ha de forêt de feuillus
- 3 000 ha de forêts de conifères
- 3 000 ha de forêts mixtes
- 500 ha de landes ligneuses

19 000 m³/an de production annuelle par accroissement naturel

28 000 m³/an de bois récoltés

850 emplois pour 126 entreprises dans la filière forêt/bois

6 270 ha de forêts publiques communales et domaniales soit 37% de la surface forestière totale

10 450 ha de forêts privées pour près de 8 900 comptes de propriété

82% des propriétaires détiennent une surface inférieure à 1ha

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente pour : l'animation forestière, la mise en œuvre et l'animation de la charte forestière avec l'objectif de développer la filière bois.



VIS MA VIE DE BÛCHERON ET COOPÉRATION BELLEDONNE FORÊT FILIÈRE/BOIS

Les métiers de la forêt et de la filière bois sont mal connus. Avec le développement des loisirs de pleine nature, les bucherons et les exploitants forestiers souffrent d'une image négative. Pour permettre aux randonneurs, sportifs, contemplatifs ou simples curieux de pouvoir échanger avec des professionnels du bois sur leur métier, la campagne « Vis ma vie de bucheron » a été déclinée pour la première fois sur le massif de Belledonne. Au cours de l'été, 2 animations ont été organisées par l'Espace Belledonne et Cœur de Savoie sur les communes du Bourget en Huile et de La Table avec notamment une démonstration de débardage par câble. Une quarantaine de participants se sont inscrits à l'Office de Tourisme pour cette première édition. Cette action illustre la coopération de Cœur de Savoie avec l'Espace Belledonne et Le Grésivaudan en matière d'animation territoriale forêt filière bois. Un chargé de mission a été embauché en 2020 par Cœur de Savoie et mis à disposition de l'Espace Belledonne avec un financement du Grésivaudan et du programme européen LEADER.

SOUTIEN AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Le morcellement foncier et le manque d'accessibilité à la ressource forestière sont les 2 principaux freins à une bonne gestion de la forêt. Chaque année depuis 2014, la Communauté de communes propose des moyens d'animation aux propriétaires forestiers pour les inciter à une gestion collective avec ses partenaires : communes, CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), Chambre d'Agriculture, ONF (Office National des Forêts), associations de propriétaires forestiers...

L'année 2020 a été marquée par la possibilité pour les communes et les propriétaires privés de bénéficier de nouvelles aides financières pour la réalisation de travaux en forêt. Ces aides sont conditionnées à la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrant des critères environnementaux pour le maintien de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique. Après un travail avec les acteurs des 3 massifs du territoire (Parcs Naturels Régionaux du massif des Bauges, de Chartreuse et Espace Belledonne) pour définir les travaux éligibles, le comité scientifique de l'association Sylv'ACCTES a validé les propositions permettant de rendre opérationnel le dispositif d'aides sur l'ensemble de Cœur de Savoie. La Communauté communes apporte chaque année



PLATEFORME BOIS

Pour mieux valoriser le bois provenant des forêts du territoire et soutenir la filière locale, une plateforme de tri et de stockage des bois est en cours d'aménagement sur la commune de La Table. Les travaux de terrassement ont démarré pour permettre aux grumiers de déposer leurs chargements sur un espace de 6 000 m². Une partie sera réservée à la production de bois énergie pour les chaufferies et futurs réseaux de chaleur du territoire. Cette plateforme bénéficiera aux propriétaires forestiers publics et privés et sa gestion sera confiée à un exploitant. La Communauté de communes est soutenue financièrement par l'Etat, le Département et la Région pour cette opération.

AGRICULTURE

« Un projet agricole pour le territoire Cœur de Savoie »



EN CHIFFRES

415 structures agricoles soit 297 exploitations agricoles et 118 cotisants solidaires (doubles actifs ou retraités)

760 emplois directs (chefs d'exploitation et salariés)

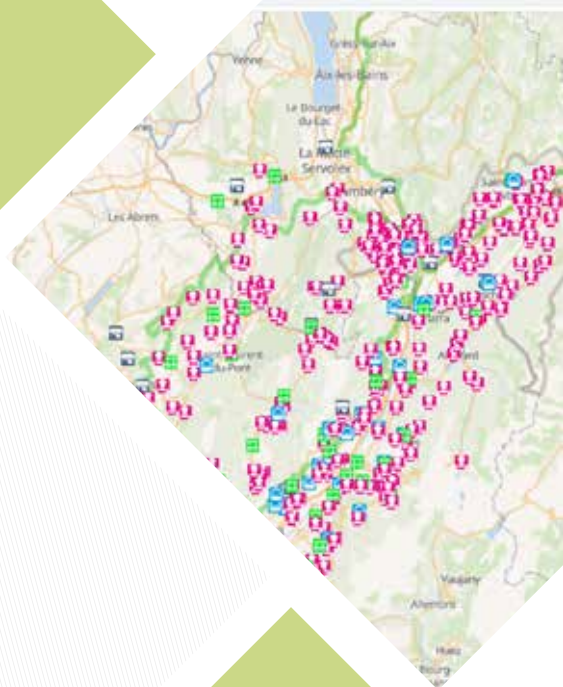
10 830 ha de surfaces agricoles soit 1/3 du territoire Cœur de Savoie dont :

- 4400 ha de prairies
- 3250 ha de terres labourables
- 900 ha de vignes
- 800 ha d'alpages

80 points de vente à la ferme sur le guide des producteurs locaux

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière d'animation agricole et pour la mise en œuvre des actions inscrites dans les dispositifs contractuels en vigueur.



PROMOTION ET SOUTIEN DES PRODUCTEURS LOCAUX

Une enquête a été réalisée auprès des producteurs locaux en avril 2020, pendant le confinement, pour connaître les stocks disponibles en vente directe et diffuser l'information auprès des habitants. Une liste des producteurs et des produits disponibles a été diffusée à chaque commune, sur le site Internet de Cœur de Savoie et dans la presse locale.

Pour aider la filière lait, une opération à l'échelle des Pays de Savoie a été menée par l'Interprofession Laitière de Savoie, la Chambre d'Agriculture et l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyarde pour acheter 40 tonnes de fromages et 90 000 litres de lait au profit des banques alimentaires de Savoie et Haute-Savoie. La Communauté de communes a participé à l'opération à hauteur de 18 500 €.

DÉMARCHE ALIMENTAIRE

Suite à l'étude menée en 2019 pour l'élaboration d'une stratégie de développement agricole et alimentaire, les élus ont validé en 2020 la création d'un poste de chargé de mission pour le pilotage d'un plan d'actions ambitieux dont l'un des axes importants est la restauration collective publique pour atteindre les objectifs fixés pour 2022 par la loi EGalim : 50 % de produits sous signes de qualité dont 20 % en agriculture biologique. Le recrutement a été lancé et une feuille de route a été proposée pour lister les actions à mener : soutien à l'installation d'agriculteurs, création d'ateliers de transformation, accompagnement à la restructuration et à la création de cuisines centrales....

En parallèle, la Communauté de communes a signé une convention pour travailler avec le Département sur une démarche « circuits courts – alimentation » à l'échelle de la Savoie pour permettre au 15 000 collégiens de bénéficier d'une alimentation saine et durable et proposer un cadre pour favoriser les échanges et les bonnes pratiques « de la terre à l'assiette » entre les territoires signataires.



SOUTIEN DES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES

Une Association Foncière Pastorale (AFP) permet de regrouper les propriétaires d'un secteur pour préserver l'activité agricole et maintenir l'ouverture du paysage.

Sur la commune de Montendry, un diagnostic pastoral a été réalisé par la Société d'Economie d'Alpestre pour aider les propriétaires à définir et prioriser des travaux permettant le bon entretien des parcelles par les agriculteurs : amélioration des accès aux pâtures, création de points d'eau pour l'abreuvement, débroussaillage, renouvellement des conventions de pâturage... Cette étude a été réalisée par la Communauté de communes avec le soutien financier de l'Europe et de la Région à travers le Plan Pastoral Territorial Belledonne.

ENVIRONNEMENT MILIEUX NATURELS

« La biodiversité au cœur des préoccupations »



EN CHIFFRES

Contrat Vert et Bleu : 5 ans, 32 actions, 15 maîtres d'ouvrage, un contrat de **4,4 millions d'euros**, et notamment :

- Cœur de Savoie : porteur de **7 actions** (montant 718 000 €)
- SISARC : porteur de **3 actions** (montant 1 476 000 €)

Cœur de Savoie :

- **5 hôtels à insectes** installés
- **1 300 arbres** ou arbustes plantés
- **3 000 m²** de prairies fleuries semées

SISARC : **535 000 euros** consacrés aux missions GEMAPI dont **225 000 euros** pour l'entretien des cours d'eau

Plantes invasives : **1 032** nouveaux massifs évités, **133 km** de cours d'eau prospectés

GESTION DE LA COMPÉTENCE

Cœur de Savoie intervient dans les domaines suivants :

- Animation et coordination du Contrat Vert et Bleu
- Préservation de la biodiversité
- Entretien des abords du lac de Ste Hélène
- Lutte contre la dissémination des plantes exotiques envahissantes
- Accompagnement des communes dans la lutte contre l'ambrosie
- GEMAPI : compétence transférée au SISARC (voir page ci-contre)



LES ACTIONS DU CONTRAT VERT ET BLEU CŒUR DE SAVOIE

Concours photos «Biodiversité ordinaire»

Même si l'organisation d'un événement annuel sur le thème de la biodiversité n'a pas pu se faire en 2020, compte tenu de la crise sanitaire, un concours photo pour les habitants a été organisé au printemps. Ce concours, sur le thème de la « biodiversité ordinaire », a été l'occasion pour les participants d'observer de plus près la nature que l'on rencontre au quotidien, et de nous envoyer leurs plus belles photos. Au total, ce sont près de 50 photos envoyées par 25 participants qui ont été soumises au vote d'un jury composé de membres de la Communauté de communes et du public via les réseaux sociaux. Les gagnants des premiers prix ont reçu un livre, le tirage de leur photo et ont été invités à une sortie de découverte de la nature au marais du Pontet. Les seconds ont gagné un livre et le tirage de leur photo, les troisièmes le tirage de leur photo.

Pour mettre en avant les photos et la biodiversité de notre territoire, le musée de la Vigne et du Vin de Savoie de Montmélian a proposé d'accueillir les photos : une exposition a eu lieu de juillet à octobre dans le musée.

L'appel à projet Biodiversité dans les villes et villages

Pour permettre aux communes volontaires de s'investir dans le Contrat Vert et Bleu, un appel à projet a été lancé pour la première fois en 2020, pour proposer à ces dernières des arbres et arbustes, des semences de prairies fleuries et un hôtel à insectes. L'objectif est de proposer des espèces locales adaptées au climat, produites en France, pour embellir les espaces verts et les terrains communaux, tout en favorisant la biodiversité. Les plants et le mélange de prairies fleuries proposés ont été choisis parmi des espèces mellifères favorables aux insectes pollinisateurs, et produisent pour certaines des baies qui apportent aussi de la nourriture aux oiseaux et petits mammifères. Cet appel à projet a permis à 6 communes de bénéficier gratuitement de ces aménagements, financés par la Région, le Département et par la communauté de communes. Ces communes ont eu à leur charge la plantation et l'installation de l'hôtel à insectes, ainsi que leur entretien. Au total, ce sont 5 hôtels à insectes, 1 300 plants et 3 000 m² de prairie qui ont été installés en faveur de

COMPÉTENCE GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) exercée par la Communauté de communes Cœur de Savoie depuis 2018 a été transférée au SISARC (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) en 2019, structure permettant d'avoir une gestion globale de la rivière Isère et de ses affluents d'Albertville à Laissaud.

Sur une petite partie du territoire (Apremont, Myans), les cours d'eau s'écoulent en direction du lac du Bourget et la compétence est déléguée au CISALB (Comité Inter-Syndical d'Aménagement du Lac du Bourget).

GEMAPI (SISARC) : TRAVAUX D'ÉLIMINATION DES MASSIFS DE RENOUÉES SUR LE HAUT GELON

Conformément au plan de lutte contre la prolifération des plantes invasives validé par la Communauté de communes Cœur de Savoie, le SISARC a réalisé la 1^{ère} tranche de travaux d'éradication des plantes invasives. L'essentiel de l'intervention s'est déroulé sur le Haut Gelon où près de 20 massifs de renouées ont été supprimés selon la technique de concassage-bâchage. Ces travaux, d'un montant d'environ 195 000 € HT, ont été subventionnés dans le cadre du CVB Cœur de Savoie, à hauteur de 50 % par le Département de la Savoie et 30 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Imaginer et co-construire le territoire de demain »



EN CHIFFRES

150 personnes ont participé aux **3 soirées** organisées en octobre 2020 dans le cadre de la concertation du Plan Climat Air Energie Territorial

27 contributions écrites formulées lors de la consultation

1 550 GWh de consommation énergétique du territoire et

435 GWh de production d'énergie (principalement bois)

72 % des élus de Cœur de Savoie jugent l'action de Cœur de Savoie indispensable en matière de transition énergétique

88 actions : c'est le nombre d'actions prévues dans le cadre de la démarche de transition énergétique du territoire.

63 partenaires sont directement impliqués dans les actions de transition énergétiques de Cœur de Savoie.



UN AN DE LABELLISATION CAP CIT'ERGIE

Cit'ergie est un label national qui permet d'évaluer les politiques énergétiques des collectivités territoriales. Cœur de Savoie a été labellisée Cap Cit'ergie fin 2019. Afin de suivre les actions mises en œuvre par la collectivité dans ce cadre, un conseiller mandaté par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a pour mission de suivre le bon avancement des réalisations et ce, notamment lors d'une visite annuelle.

La première visite s'est déroulée le 3 novembre 2020. Plusieurs élus du bureau, sous l'impulsion de la Présidente, sont intervenus lors de cette rencontre. Les agents de la Communauté de communes ont présenté au conseiller l'avancement des actions menées dans le cadre de cette labellisation. Le conseiller Cit'ergie a pointé l'avancement des actions préconisées par le label en s'attachant à suivre les avancées, difficultés et perspectives de chaque action.

Des résultats encourageants

À l'issue de cette visite, la Présidente a souligné l'implication des élus et des techniciens dans cette démarche structurante pour la collectivité. Le conseiller Cit'ergie a constaté le bon avancement de nombreuses actions fortes portées par la collectivité : la finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial et sa mise en consultation publique, le lancement du schéma directeur cyclable, la préparation de la prise de compétence sur la mobilité en juillet 2021, la mise en œuvre du projet de gendarmerie à Montmélian intégrant une production solaire et géothermique, la mise en place de critères de développement durable pour les événements sportifs et culturels, la construction d'une plate-forme de 6 000 m² pour le tri et le stockage des bois sur la commune de La Table, le travail réalisé sur les documents règlementaires des zones d'activités pour développer les énergies renouvelables...

Le conseiller a jugé l'avancement des actions très satisfaisant et prévoit de focaliser son attention pour la prochaine visite annuelle sur les difficultés rencontrées par la collectivité dans la mise en œuvre des actions.

À l'issue des 3 visites annuelles, en 2023, un audit global sera à nouveau réalisé pour évaluer l'avancement concret des actions et les progrès de la collectivité. Les élus de cœur de Savoie espèrent bien obtenir le label Cit'ergie à cet horizon.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes anime et conduit une démarche globale au service du développement durable local :

- Mise en place et animation du label TEPOS
- Élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial
- Mise en place d'actions en faveur du développement durable à l'échelle du territoire
- Labellisation Cap Cit'ergie

UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Un PCAET qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un plan d'actions visant à limiter, anticiper et réduire les impacts du changement climatique sur la santé, l'environnement et l'économie du territoire tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants. Il a notamment vocation à maîtriser les consommations d'énergies, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.

Cette démarche est encadrée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 17 août 2015 et doit être établie par les collectivités de plus de 20 000 habitants. Pour son premier PCAET, Cœur de Savoie s'inscrit dans une dynamique fédératrice et de facilitation de l'action territoriale. Ainsi la Communauté de communes se positionne comme un acteur à part entière mais également comme coordinateur de la transition énergétique sur son territoire en apportant de la connaissance, de la communication et de l'accompagnement à tous les acteurs du territoire et ce, du fait d'un travail qui s'est établi depuis 2015.

C'est un projet piloté par la Communauté de communes, partagé avec tous les acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens et collectivités) et construit pour une durée de 6 ans.

Quel diagnostic pour notre territoire ?

Points forts

- Environnement et qualité de vie
- Forts potentiels d'énergie renouvelable (solaire, bois)
- Acteurs économiques, politiques et citoyens impliqués dans la transition énergétique
- Énergies renouvelables qui couvrent 1/3 des consommations du territoire
- 43% de l'énergie consommée dans le secteur industriel d'origine renouvelable

Points faibles

- 16 communes sont situées en zone sensible pour la qualité de l'air
- 84 % des déplacements motorisés sont du transport routier (forte part d'autosolisme)
- 50 % de la consommation d'énergie finale est d'origine fossile
- 13 800 logements nécessitent une rénovation énergétique

Les enjeux et la stratégie

La stratégie de transition énergétique du territoire s'est construite depuis le lancement de la démarche PCAET et TEPOS. Dès 2015, un groupe d'élus a défini les premiers objectifs stratégiques à atteindre en se basant sur un état des lieux intégrant le point de vue d'acteurs du territoire, la validation de potentiels techniques par des experts puis la sélection pour les décideurs.

Les élus de Cœur de Savoie ont retenu 25 défis répartis sur 5 axes stratégiques : l'exemplarité pour mobiliser les acteurs du territoire, la sobriété énergétique, la production d'énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique et le soutien à une économie locale écoresponsable.

La scénarisation

La stratégie du PCAET permet de projeter le territoire de Cœur de Savoie dans son scénario de transition énergétique et climatique à l'horizon 2050. Le travail de scénarisation permet au territoire de mettre en regard son ambition avec des réalisations concrètes. Le scénario d'évolution retenu a été construit sur la base des objectifs quantifiés du projet TEPOS 1 et 2, de la stratégie Energie-Air-Climat de la Communauté de communes, et des échanges avec les acteurs locaux afin d'adapter le niveau d'intensité des mesures modélisées. Il se traduit par une série d'objectifs par secteurs et par actions.





Quel suivi ?

Une fois ces objectifs définis, ce plan climat prévoit le suivi et l'évaluation du programme d'actions climat air énergie. La collectivité a défini une méthodologie claire et précise pour mettre à jour, évaluer l'efficacité et l'avancement de son plan d'actions en se basant sur des documents vérifiables, des indicateurs clés et des résultats constatés. La démarche de labellisation Cit'ergie dans laquelle s'est engagée Cœur de Savoie (cf article page 19) est un des piliers de ce dispositif de suivi.

Quelles actions ?

Le plan d'action a été établi sur la base des axes et objectifs stratégiques fixés par les élus. Il se compose de 88 fiches actions détaillant l'action, son référent ses partenaires, les indicateurs permettant de suivre son avancement, ses moyens et son calendrier.

L'avis de l'État sur le PCAET

Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial a été soumis aux services de l'État. Dans son avis du 2 mars 2020, l'État a souligné plusieurs points forts : la « remarquable compréhension ...du paysage institutionnel, de sa politique climatique ainsi que de l'implication de l'ensemble des partenaires », un « diagnostic remarquable » et un « plan d'actions intéressant ». De nombreuses pistes de progrès ont été proposées par l'État incitant notamment à reprendre les documents pour faciliter la compréhension du public.

Un travail a alors été mené avec l'Etat pour tenir compte de ces observations. De nombreuses évolutions ont été proposées sur le Plan Climat qui a ensuite été soumis à la consultation.

Consultation publique

Une consultation publique a été organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET pendant la période du : Lundi 28 septembre au mercredi 28 octobre 2020 inclus.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos soirées thématiques organisées mi-octobre et celles qui ont apporté une contribution dans le cadre de la consultation du public.

Le projet de PCAET a été ajusté au regard des contributions transmises dans le cadre de cette consultation et a été approuvé par le Conseil Communautaire de Cœur de Savoie le 10 décembre 2020.



L'ACTION DE CŒUR DE SAVOIE ET DE SES COMMUNES MEMBRES SUR LEUR PATRIMOINE

Le Plan Climat Air Energie Territorial de Cœur de Savoie s'appuie de manière prioritaire sur l'exemplarité de la collectivité et sa capacité à mobiliser les acteurs de son territoire.

Le patrimoine de la Communauté de communes

L'année 2020 a permis de travailler de manière spécifique à la mise en place d'un suivi énergétique sur le patrimoine de la collectivité. Avec une consommation annuelle de plus de 3 GWh et une facture de 300 000 € en 2019, la maîtrise de ces dépenses est un enjeu écologique et économique.

Un recensement précis a permis d'améliorer la connaissance énergétique de 49 bâtiments propriétés ou loués par la Communauté de communes, des 600 points d'éclairage public situés sur les zones d'activités économiques et de 60 équipements liés à l'eau et l'assainissement.

Les projets de construction et rénovation ont fait l'objet d'une attention particulière pour en faire des opérations intégrant les enjeux de la transition écologique : la nouvelle gendarmerie de Montmélian intégrera un rafraîchissement géothermique et des capteurs solaires, la salle polyvalente intercommunale à Bourgneuf permettra de réduire significativement la facture énergétique, l'aire de co-voiturage prévue sur la commune de La Chavanne offrira la possibilité de couvrir les places de parking par des ombrières photovoltaïques ...

LE PATRIMOINE DES COMMUNES

Le lien entre communes et intercommunalités est au cœur de la démarche de transition énergétique de Cœur de Savoie. Sur leur patrimoine et par leurs compétences, les communes jouent un rôle majeur. La Communauté de communes accompagne les communes dans cette voie en leur offrant un appui technique et en leur mettant à disposition des ressources externes telles que l'ASDER.

De nombreux projets communaux ont été accompagnés en 2020, comme par exemple :

- le projet de rénovation de la mairie et de la salle polyvalente de Villard-Sallet
- le projet de mise en place d'un réseau de chaleur bois énergie à Arvillard
- l'étude du potentiel solaire des bâtiments de Sainte-Hélène du Lac
- le remplacement de la chaudière bois déchiqueté de Saint-Pierre de Soucy
- ...

HABITAT

« Accompagner la maîtrise des consommations énergétiques »



« J'ÉCO RÉNOVE » EN CHIFFRES

700 usagers renseignés pour des rénovations énergétiques

1 800 000 euros de travaux de rénovation énergétique réalisés par les habitants

63 556 euros de subvention apportés par Cœur de Savoie à des particuliers pour l'aide à la rénovation des logements

59 visites à domicile pour le conseil à la rénovation énergétique et **9 visites** pour l'information à la maîtrise de l'énergie (programme SLIME)

50 artisans en lien régulier avec la plateforme

dont **11 artisans mobilisés** pour la rénovation globale et performante (méthode DORéMI)



LES VISITES CONSEILS AUX TRAVAUX PLÉBISCITÉES PAR LES PORTEURS DE PROJETS

Depuis la fin d'année 2017, «J'éco rénove en Cœur de Savoie» propose aux porteurs de projets de rénovation énergétique de l'habitat, de bénéficier de visites à domicile pour les conseiller sur leurs futurs travaux.

Au cours des 3 dernières années, ces visites ont été plébiscitées et leur nombre est en augmentation régulière passant de 3 en 2017 à 59 en 2020.

Cet engouement s'explique par les nombreuses interrogations des habitants relatives à leur bâti lorsqu'ils envisagent un projet de rénovation. C'est un vrai plus pour les ménages mais également pour la performance des rénovations effectuées qui gagnent alors en qualité et en efficacité : un tremplin pour la rénovation globale et performante !



LA DYNAMIQUE DOREMI AUTOUR DE LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE SE PRÉCISE

L'une des missions de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat « J'éco rénove en Cœur de Savoie » est l'accompagnement des particuliers et des professionnels vers des projets de rénovation de qualité (objectif BBC).

Depuis 2016, et dans le cadre du programme DORéMI (Dispositif Opérationnel pour la Rénovation des Maisons Individuelles), « J'éco rénove » favorise la mobilisation des artisans autour de la thématique de la rénovation globale et performante et incite à la formation de groupements d'artisans.

Courant 2018/2019, un premier groupement a été constitué et formé à la méthodologie et aux outils DORéMI. Les 6 et 13 novembre 2020, un nouveau cursus de formation a démarré pour 6 autres artisans. Il se poursuivra en 2021, par 2 modules distincts dans le cadre d'une « formation-action » intégrant la réalisation d'un chantier sur Cœur de Savoie.

En parallèle, le travail d'information et de conseil mené par « J'éco rénove » auprès des particuliers permet l'apport de prospects qualifiés aux futurs groupements. Trois nouveaux projets de rénovation DORéMI sont en bonne voie et de nombreux autres projets ont été identifiés favorablement.

Le partenariat « J'éco rénove », DORéMI et artisans permet de proposer une offre de service optimisée pour des rénovations ambitieuses répondant aux objectifs TEPOS et aux impératifs de l'enjeu climatique.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

- La Communauté de communes anime et gère une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat en lien avec la démarche TEPOS
- La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'animation paysagère.
- La Communauté de communes a la responsabilité d'instruire et de suivre les procédures de périls liées à des bâtiments dangereux pour la sécurité publique.
- Démarche d'opération programmée d'amélioration de l'habitat.
- La Communauté de communes est compétente dans la mise en œuvre du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage concernant son territoire.



L'ÉTUDE PRÉ- OPÉRATIONNELLE OPAH EN CHIFFRES

53 000 euros HT financés à 80 %
(ANAH et Département)

1 diagnostic territorial

5 thématiques d'enquêtes terrain

LES ANIMATIONS J'ÉCO RÉNOVE LARGEMENT RÉDUITES POUR CAUSE DE CRISE SANITAIRE

Matinées rénovation : 3 prévues /1 réalisée

Organisée par « J'éco rénove en Cœur de Savoie », les matinées rénovation sont des événements permettant l'information et le conseil aux particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique. Elles visent ainsi à faire mûrir les envies et projets de rénovation des particuliers.

Elles rassemblent une dizaine de stands d'artisans du territoire, spécialistes de la rénovation, et des conseillers techniques, financiers et juridiques pour le montage d'opération de rénovation.

En 2020, seule une matinée a pu se tenir, en novembre à Fréterive : réunissant les conseillers de Cœur de Savoie, de l'ASDER (espace FAIRE en Savoie) et de l'ADIL (association départementale d'information sur le logement) ainsi que 12 artisans participants, elle a permis d'accueillir 35 porteurs de projets et fut considérée comme une belle réussite.

Balades thermographiques : campagne annulée

À contrario, l'ensemble de la campagne de balades thermographiques de l'hiver 2020/2021 pour laquelle 10 communes s'étaient montrées intéressées a dû être annulée.

Ateliers en direction des professionnels : 2 prévus/1 réalisé

- En partenariat avec Grand Chambéry, un « 5 à 7 de l'Eco rénovation » a eu lieu. Atelier orchestré par l'ASDER sur la thématique : « Rénovation performante de l'habitat individuel : Optimiser les aides et faciliter la coordination ». Une quarantaine d'entreprises s'y sont inscrites.
- Une réunion d'artisans prévue par J'éco-rénove chez un fournisseur de matériaux a dû être reportée.

DÉMARRAGE DE L'ÉTUDE POUR UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT -OPAH-

En septembre 2020 a été lancée une étude pour une Opération programmée d'amélioration de l'habitat -OPAH- en Cœur de Savoie.

Encouragée et subventionnée pour moitié par l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et soutenue par le Département (30% de financement), cette étude vise à proposer un dispositif d'intervention ciblé et organisé sur les problématiques de l'habitat privé. Les objectifs sont :

- De faire bénéficier aux habitants d'un accompagnement pour améliorer leur habitat,
- De financer des projets de rénovation pour les propriétaires bailleurs ou occupants.

Le bureau d'études retenu pour cette mission est le cabinet Villes Vivantes. En 2020, une part importante du diagnostic territorial a été menée : l'ensemble des données statistiques (données foncières, immobilières, de propriétés, données liées à la population et données sociales...) a été recueilli et analysé par Villes Vivantes en lien avec le service Habitat.

La démarche de terrain a démarré par un petit déjeuner de l'immobilier réalisé en visio-conférence le 27 novembre 2020. Elle se poursuivra par des enquêtes habitants sur 3 sites, une enquête sur le logement des saisonniers, une proposition d'entretien individuel à chacune des 41 communes de Cœur de Savoie, 30 ateliers d'aide à la définition de projets pour 30 foyers du territoire.

La durée de l'étude, initialement prévue de 8 mois, devrait se prolonger jusqu'à l'été 2021.

CŒUR DE SAVOIE CONFIRME SON ACTION EN FAVEUR DE LA « MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS » (EX PROCÉDURES « DE PÉRIL »)

En 2020, la Communauté de communes s'est vue confirmer la responsabilité d'instruire et de suivre les procédures de périls liées à des bâtiments dangereux pour la sécurité publique.

En fin d'année, la réforme des polices liées à l'habitat indigne, dangereux et/ou insalubre était en cours de redéfinition. Le décret du 27/12/2020 a créé, au sein du CCH (Code de la Construction et de l'Habitation), une nouvelle police administrative spéciale de la sécurité et de la salubrité des immeubles, des locaux et des installations, en remplacement des différentes polices antérieures (au nombre de 6).

Les procédures dites « de péril » (imminent ou ordinaire) deviennent des procédures de « mise en sécurité ». Quelques éléments sont simplifiés avec notamment la possibilité d'interpeller le tribunal administratif pour la nomination d'un expert sur des situations de péril imminent mais aussi pour du péril ordinaire. Par ailleurs, il devient également possible de recourir à l'expert de son choix sans passer par le tribunal. La phase de mise en demeure pour effectuer les travaux d'office est supprimée (sauf en cas de démolition), ce qui permettra sans doute, de raccourcir un peu les délais.

Courant 2020, 2 nouvelles situations de dangerosité ont été signalées au service habitat s'ajoutant au 7 procédures en cours et portant à 9 le nombre de dossiers pris en charge par Cœur de Savoie.

Parmi elles, 5 situations ont pu être définitivement traitées :

- 2 par la réalisation de travaux d'office ou en substitution du propriétaire défaillant.
- 3 par une prise en charge directe des propriétaires après qu'ils aient été interpellés par la communauté de communes.

Fin 2020, 3 autres situations de « mise en sécurité » étaient en cours de traitement par une prise en charge en travaux d'office.

Sur les 9 procédures (amiables ou contraignantes) menées par la communauté de commune en 2019-2020, 1 seul bâtiment était habité. La grande majorité des dossiers concernent des édifices anciens non occupés depuis de nombreuses années et menaçant ruine.

LA MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS EN CHIFFRES

9 bâtiments pris en charge dans le cadre d'une procédure de péril

5 bâtiments définitivement traités

2 interventions en travaux d'office

93 800 euros de travaux et frais de procédure



SUIVI DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

À ce titre Cœur de Savoie gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché délégué à Saint Nabor Services.

109 familles y ont été accueillies en 2020. Des travaux d'agrandissement du local du gardien y ont été réalisés en 2020 pour un montant de 165 600 €.

Les services ont participé aux réunions des différents groupes de travail liés à la thématique et intégré le projet de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) relative à l'habitat des gens du voyage sédentarisés et semi-sédentaires en situation précaire (terrains familiaux). Le projet de terrain de grand passage sur Cœur de Savoie inscrit au schéma départemental reste la priorité de l'année à venir. En 2020, comme cela avait été le cas en 2019, ce sont des terrains d'Alpespace qui ont été mis à disposition par Cœur de Savoie pour accueillir les Grands Voyageurs.

GESTION DES

« Œuvrons ensemble pour

MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS PAR CARTES MAGNÉTIQUES DANS LES DÉCHÈTERIES

Afin de mutualiser les coûts et d'harmoniser les pratiques sur le territoire, la Communauté de communes Cœur de Savoie et le SIBRECSA se sont prononcés en 2018 pour la mise en place d'un système de contrôle d'accès des déchèteries sur le modèle du système mis en place par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

La mise en place de ce nouveau système permet :

- de ne plus faire supporter le coût des déchets des professionnels aux habitants
- de facturer au plus juste les professionnels
- d'encourager le don aux associations plutôt que l'apport en déchèteries
- d'avoir une cohérence territoriale et d'uniformiser l'accès des déchèteries avec le Grésivaudan et d'éviter les transferts de déchets vers les déchèteries non équipées (Le contrôle d'accès est effectif depuis 2017 dans Le Grésivaudan)

Des cartes d'accès magnétiques ont été créées pour les habitants et les professionnels afin d'accéder aux 4 déchèteries du territoire (Chamoux-sur-Gelon, Porte-de-Savoie, Saint-Pierre d'Albigny et Villard-Sallet).

Ce nouveau système permet de mieux suivre l'exploitation des sites : nombre et qualité des apports, affluence selon les horaires.

Les particuliers peuvent déposer jusqu'à 30m³/an (équivalent au volume d'une grande benne de déchèterie) de déchets gravats, encombrants, plâtre, déchets verts et bois (les autres déchets n'auront pas de limitation). Les professionnels paient en fonction des volumes apportés.

Des travaux ont été réalisés dans les déchèteries, de novembre 2019 à mars 2020, afin d'installer les équipements nécessaires à la mise en œuvre du contrôle d'accès.

La mise en œuvre effective devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2021.

DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT ENGENDRÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

Gestion des déchèteries :

fermeture dans un premier temps mais gestion des déchets des commerçants. Puis ouverture sur rendez-vous.

Fermeture du centre de tri pendant le 1er confinement : obligation pour les collectivités d'incinérer les déchets recyclables (67,38 t, d'emballages et de papier).

Les conditions sanitaires ont **ralenti les distributions de composteurs et stoppé les animations.**

En parallèle **la gestion des masques** est devenu une problématique pour la collecte des ordures ménagères et aussi pour l'environnement : plusieurs rappels ont été faits pour demander aux habitants de bien mettre les masques dans des sacs fermés. Et concernant les masques jetés dans la nature, cela dépasse le territoire de la Communauté de communes, mais c'est un vrai problème car les masques mettent plus de 450 ans à se dégrader !

GESTION DE LA COMPÉTENCE

- Sur les secteurs de Montmélan et de La Rochette, la Communauté de communes a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA (27 communes)
- Sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux, Cœur de Savoie gère la collecte et a délégué le traitement à Savoie Déchets (14 communes).

DÉCHETS

la réduction de nos déchets »



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Malgré la crise sanitaire, le service prévention des déchets a pu organiser quelques animations dans les domaines suivants :

Gestion des déchets organiques :

- Challenge anti-gaspi (écourté) au collège des Frontailles avec les classes de 6èmes : 114 élèves
- Atelier de découverte du compostage individuel et du jardinage au naturel : 5 personnes
- Mise en place de 3 nouveaux sites de compostage collectif (secteur chamoux) et prospection pour la mise en place d'autres sites.

Aide à la diminution des déchets :

- Rédaction d'un guide « Réduire ses déchets et son empreinte écologique » qui reprend les actions de prévention dans la vie du quotidien
- Sur les 14 communes, le nombre de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant « Stop Pub » s'élève à 2 378.

Développer des outils de communication et de sensibilisation :

- Publication d'un dossier déchets dans le magazine de la Communauté de communes.
- Participation à la Fête des Possibles (atelier compostage, Tawashis) : environ 100 personnes vues.

ABANDON DE LA PART INCITATIVE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOMI)

Sur le secteur de Saint-Pierre d'Albigny (4 communes), la Communauté de communes Cœur de Savoie appliquait depuis le 1er janvier 2017 la TEOMi à titre expérimental.

Règlementairement, la Communauté de communes avait 5 ans (expérimentation) pour se positionner :

- soit pour un retour à la TEOM sur le secteur de Saint-Pierre d'Albigny
- soit pour une extension de la TEOMi sur le secteur de Chamoux à partir du 1er janvier 2022 signifiant une comptabilisation des levées de bacs à partir du 1er janvier 2021

L'année 2020 a donc été une année charnière pour le déploiement ou non de la TEOMi.

Après 4 ans d'application, un bilan sur l'évolution des quantités de déchets produites sur le territoire de la Communauté de Communes a été réalisé et présenté aux élus.

La mise en place de la TEOMi ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur la réduction des déchets : les tonnages de déchets ménagers et assimilés (l'ensemble des déchets produits par les ménages) poursuivent même leur hausse !

En conclusion, La TEOMi incite à trier et non à réduire les déchets !

Les élus de Cœur de Savoie ont ainsi décidé de revenir à une facturation classique : la TEOM dès janvier 2021.



EN CHIFFRES

(secteurs Chamoux et Saint-Pierre d'Albigny)

170kg/hab de déchets ménagers collectés (soit - 27 kg par rapport à 2019)

195 conteneurs de tri

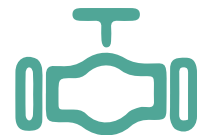
987 tonnes de déchets recyclables collectées

113 tonnes de déchets d'ameublement collectées par Écomobilier (soit - 20 t par rapport à 2019)

33,5 tonnes de textiles collectées en bornes

Vente de **48 composteurs** individuels

ASSAINISSEMENT



CONTINUITÉ DU SERVICE

Cette troisième année de fonctionnement a permis de poursuivre la structuration et l'organisation du service. Une nouvelle technicienne renforce l'équipe depuis le début de l'année 2020 et remplace en partie un technicien affecté pour la moitié de son temps de travail au service eau potable.

Dans un contexte sanitaire difficile, l'ensemble de l'équipe s'est mobilisé afin d'assurer la continuité des missions du service dans un souci de qualité et dans le respect des règles de sécurité sanitaire (équipement du service en protections individuelles adaptées au contexte sanitaire). Ainsi, les contrôles de branchements, l'instruction des permis de construire et l'ensemble des démarches administratives et techniques ont pu être réalisés.

UNE MEILLEURE GESTION DES PETITES OPÉRATIONS DE TRAVAUX

Afin de faciliter les procédures et maîtriser les coûts des petites opérations de travaux sur les réseaux d'assainissement, le service assainissement a conclu un accord cadre multi attributaires avec des entreprises de travaux.

Désormais, 5 entreprises titulaires de l'accord cadre sont consultées pour les opérations de travaux inférieures à 200 000 €.

DE NOUVELLES CONTRAINTES À GÉRER

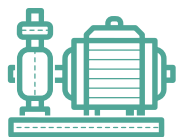
Suite au contexte sanitaire, l'épandage des boues produites par les stations d'épuration est réglementé par arrêté du 30 avril 2020. Depuis cette date, il n'est plus possible d'épandre les boues d'épuration sans traitement dit « hygiénisant » au préalable.

L'ensemble des acteurs se sont donc mobilisés dans l'urgence afin de mettre en place des solutions alternatives à l'épandage tout en maîtrisant les coûts induits par ces nouvelles obligations. Sur l'année 2020, l'Agence de l'Eau est intervenue comme partenaire financier afin d'aider la collectivité à supporter les surcoûts générés par ces traitements complémentaires.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes exerce la compétence assainissement des eaux usées, comprenant la collecte, le transport et le traitement des effluents.

COLLECTIF



FOCUS ENTRETIEN

L'entretien du réseau d'assainissement collectif s'est traduit en 2020 par :

- 20 km de réseaux curés par camion hydrocureur à titre préventif
- 2 km de réseaux curés dans le cadre de désobstruction d'urgence
- 2 km de réseaux ont fait l'objet d'une inspection caméra afin d'identifier d'éventuels défauts structurels.

OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2020

- Commune de Saint-Pierre d'Albigny, centre Bourg : maîtrise d'œuvre visant à identifier les besoins en réhabilitation, restructuration du réseau d'assainissement. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un groupement futur avec la commune de Saint-Pierre d'Albigny qui souhaite requalifier son centre Bourg.
- Rendu de l'avant-projet relatif aux travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune de Arvillard.
- Consultation de prestataires pour l'exploitation des réseaux d'assainissement et stations d'épuration du secteur du Gelon (Chamoux sur Gelon, Chamousset, Bourgneuf, La Trinité).
- Consultation d'opérateurs pour la réalisation du diagnostic amont visant à identifier les origines des micropolluants retrouvés dans les eaux usées et les boues de la station d'épuration de Francin-Le Domaine et proposer un plan d'action visant à réduire ces rejets.
- Lancement de la tranche optionnelle visant à desservir une partie de la commune de Étable. Ces travaux permettront le raccordement de 9 habitations à un poste de refoulement afin d'acheminer les eaux usées à la station d'épuration de Pontcharra (Communauté de communes Le Grésivaudan).
- Commune de Saint-Pierre de Soucy - Hameau les Domenges : fin des travaux visant à créer près de 1 km de réseau permettant de desservir 47 habitations.
- Commune de La Chapelle Blanche - Hameau de Plan Pinet seconde tranche de travaux : création de 310 ml de réseaux d'eaux usées permettant de desservir 12 habitations.
- Commune de Chamousset - rue du Boisson : réception des travaux visant à créer 126 ml de réseaux d'eaux usées permettant de desservir 5 habitations et des parcelles à urbaniser.
- Commune de Saint-Jean de la Porte - hameau de La Ravoire : réception des travaux visant à créer 800 ml de réseau d'eaux usées et un poste de refoulement permettant de desservir 9 habitations.

EN CHIFFRES

30 communes desservies par un réseau d'assainissement collectif permettant d'acheminer les eaux usées vers une station d'épuration

15 605 abonnés

19 stations d'épuration

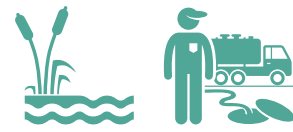
223 tonnes de boues valorisées par épandage agricole

60 pompes de relevage ou refoulement

337 km de réseau

2 prestataires/délégués sur le territoire

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF



GESTION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement non-collectif, également appelé assainissement individuel ou autonome, est une solution technique locale garantissant le traitement des eaux usées domestiques avant rejet dans le milieu naturel, pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public.

Cœur de Savoie est compétente en matière d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire.

CAMPAGNES DE VIDANGE

Poursuite du marché concernant les vidanges groupées de fosses septiques avec la société SCAVI. Le nouveau fonctionnement avec des inscriptions mensuelles permet plus de souplesse pour les usagers et une meilleure réactivité d'intervention. Malgré les confinements, ce sont 66 vidanges qui ont pu ainsi être réalisées en 2020 dans ce cadre et bénéficié du tarif « groupé ».

RÉHABILITATIONS

Afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires de réhabilitation et améliorer ainsi la qualité des milieux naturels, la Communauté de communes poursuit son engagement afin de permettre aux propriétaires d'obtenir des aides financières, sous condition de répondre aux critères d'éligibilité.

10 installations ont pu faire l'objet d'une réhabilitation subventionnée dans le cadre de l'appel à projet financé par le Département.

Ce sont 20 000 € d'aides qui ont pu être versées aux propriétaires engagés dans ces démarches de réhabilitation.

EN CHIFFRES

18 % de la population concernée par un système d'assainissement non collectif (environ **6 500 habitants**)

Un **parc de 3 450 installations** sur Cœur de Savoie

66 vidanges réalisées

97 demandes d'urbanisme instruites

92 contrôles dans le cadre de ventes

INGÉNIERIE TECHNIQUE EAU POTABLE

« Fournir une eau potable de
qualité aux habitants »



EN CHIFFRES

8 stations de traitement

64,408 kms de réseau

417 881 m³ d'eau mise en distribution

1 805 m³ d'eau importés

2 706 abonnés au service

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

- Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et de préserver la ressource.
- Renouvellement de compteurs des usagers mais aussi sur les réseaux de distribution et d'adduction.
- Réalisation d'une campagne d'analyse de recherche du Chlorure de Vinyle Monomère sur le réseau.
- Renouvellement d'appareils de traitement de l'eau.
- Renouvellement du contrat de prestation du service Eau Potable pour un démarrage au 01/01/2021.
- Rédaction du Cahier des charges pour les travaux de restructuration du réseau d'eau potable de Combefolle à Saint-Jean de la Porte.

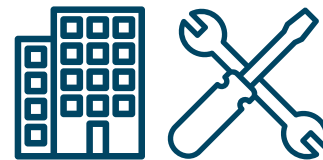


GESTION DE LA COMPÉTENCE

L'approvisionnement en eau potable est géré directement par la Communauté de Communes sur 2 communes du territoire : Saint Jean de la Porte et Saint Pierre d'Albigny.

L'exploitation est confiée à l'entreprise SUEZ dans le cadre d'un marché de prestation de service.

« Entretien le patrimoine



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CASERNEMENT DE GENDARMERIE À MONTMÉLIAN

La Communauté de communes Cœur de Savoie, compétente en matière de construction de locaux de gendarmerie, a décidé de construire un nouveau casernement à Montmélian. L'année 2019 a été consacrée à l'écriture du cahier des charges du projet en collaboration avec les gendarmes. Le DCE a été achevé en septembre 2020, un marché à procédure adaptée a été lancé en octobre 2020. La commission d'attribution s'est réunie le 11 décembre 2020.

Montant des travaux : 3 834 938 € HT.

TRANSFORMATION D'UN LOCAL EN MULTI-ACCUEIL DE 20 PLACES DANS LE BÂTIMENT ERIS

La Communauté de communes Cœur de Savoie est propriétaire d'un multi-accueil de 14 places en activité sur le Parc d'Activités d'Alpespace. Cette structure devant être mise aux normes pour la fourniture des couches et des repas. Cette structure était trop petite et ne pouvait pas être adaptée pour répondre à ces nouvelles normes.

La collectivité a donc prévu de déménager cette structure dans un bâtiment actuellement prévu pour accueillir des bureaux. Le local envisagé a une surface de 270 m² en rez-de-chaussée d'un bâtiment de bureau localisé sur le Parc d'activités Alpespace dans le bâtiment ERIS. Il s'agit d'un plateau non cloisonné qu'il fallait aménager suivant les besoins de la crèche. Un extérieur a aussi été créé. La collectivité a transformé 8 places de parking en espace extérieur pour la structure. Les travaux ont démarré en octobre 2020, pour une livraison programmée en mars 2021. La mission de maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte MONTEIL.

Montant des travaux : 290 211 € HT.

RÉNOVATION DU PATEAU SPORTIF À SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Le plateau sportif extérieur les Frontailles situé à Saint-Pierre d'Albigny est propriété de la Communauté de communes qui l'entretient et assure le contrôle des éléments sportifs. Elle le met gratuitement à disposition du collège des Frontailles. Cet équipement, datant de plus de 10 ans, a nécessité une rénovation complète aussi bien des enrobés et du marquage au sol que le changement des équipements (6 buts de hand, 2 buts de foot, 4 paniers de basket). Les travaux ont été réceptionnés en septembre 2020, la mission maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet CHANEAC et les travaux réalisés par l'entreprise GUINTOLI. Montant des travaux : 122 706 € HT.

RENFORCEMENT DU SERVICE INGÉNIERIE TECHNIQUE

Un poste de technicien réseaux et support informatique a été créé. Julien Le Rouzic a intégré la collectivité en décembre 2020.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion :

- Des équipements sportifs associés aux 3 collèges du territoire ainsi que la salle polyvalente à Bourgneuf
- Des gendarmeries du territoire
- Des équipements de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Des aires d'accueil des gens du voyage.

TECHNIQUE MENTS

bâti de la collectivité »

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU LOCAL DU GARDIEN DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Il s'agit de la construction d'un bureau d'accueil pour les gens du voyage, regroupant deux bâtiments techniques existants sur le terrain et permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont démarré en octobre 2020, et devraient être réceptionnés début 2021. La mission de maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte MONTEIL. Montant des travaux : 124 279 € HT.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA HALTE-GARDERIE « LES PETIOUS » À SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

La Communauté de communes Cœur de Savoie a dû effectuer des travaux pour remettre aux normes la halte-garderie « Les Petious », notamment afin de permettre la distribution de repas aux enfants et le stockage de couches pour bébés (modification du coin change, modification de la cuisine afin de respecter le cheminement du propre et du sale, installation d'un four de montée en température pour les repas). La mission maîtrise d'œuvre a été assurée par l'architecte MONTEIL. Montant des travaux : 27 691,93 € HT.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU BÂTIMENT LES PAILLONS BLANCS – ZAC DE LA GARE À SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

Les prestations à réaliser dans le cadre de ce marché étaient les travaux de réseaux avec prolongement de la rétention pluviale réalisée dans le cadre des travaux de la ZAC de la Gare : travaux de voirie, végétalisation du poste de relèvement des eaux usées jouxtant le projet, viabilisation de la parcelle, prolongement des réseaux secs et humides. Ces travaux ont été réceptionnés en décembre 2020.

La mission maîtrise d'œuvre a été assurée par ETEC, et les travaux réalisés par MAURO TP. Montant des travaux : 105 303 € HT.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU BÂTIMENT D'ACTIVITÉ DELTA SUR LA ZAC DE LA GARE À SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

Les aménagements portent sur un bâtiment existant sur une surface totale de 128 m² et consistent à agencer 5 bureaux, des sanitaires homme et femme, un local informatique, et une cuisine. Les travaux ont démarré en octobre 2020 et seront réceptionnés début d'année 2021. La mission maîtrise d'œuvre est assurée par l'atelier d'architecte ROCCO DE BONIS. Montant des travaux réalisés par SBI : 76 979 € HT.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE BOURGNEUF

Le projet a été décalé d'une année suite au retard pris à cause de la crise sanitaire. L'équipe de Maîtrise d'Œuvre (Atelier ACTM) a bouclé le DCE pour la rénovation de la salle polyvalente intercommunale située sur la commune de Bourgneuf. Le programme prévoit la rénovation complète du bâtiment. Les travaux devront permettre de réorganiser le bâtiment en améliorant sa fonctionnalité, sa polyvalence, son confort (mise en accessibilité, rénovation thermique, mise aux normes, adaptation aux besoins des utilisateurs et des manifestations accueillies). Le démarrage des travaux est programmé pour juin 2021.



MOBILITÉ -

« Une offre de



MOBILITÉS ACTIVES

Vélostation Cœur de Savoie

Le service public de location de vélos de Cœur de Savoie est ouvert 2 fois par semaine toute l'année, sauf en janvier. La Vélostation a été fermée du 14 mars au 12 mai durant la période du confinement.

Nombre de journées de location : **2 830**

Nombre de bénéficiaires : **98**

Tarif spécifique post-confinement

Du 11 mai au 1er juillet 2020, un tarif spécifique post-confinement, 15 € les 2 semaines de location, a été instauré pour faciliter et redynamiser l'usage du vélo

Nouveaux vélos

8 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) et 5 vélos classiques ainsi qu'une remorque à vélo et des sièges bébé sont venus agrandir le parc de vélos de la Vélostation Cœur de Savoie.

La grille tarifaire a donc évolué avec des locations possibles de 5 jours ou 1 mois pour les vélos classiques .

Permanences de la Vélostation dans les parcs d'activités économiques

De juin à octobre, des permanences de la Vélostation ont eu lieu tous les mardis entre 12h et 14h sur les parcs d'activités du Héron et d'Alpespace. Ces permanences délocalisées ont permis aux salariés mais aussi aux habitants du secteur de louer un VAE pour 2 semaines plus facilement.

Aide à l'achat de VAE

Afin d'accompagner les habitants pour changer leurs habitudes de déplacement, notamment dans leurs trajets du quotidien (travail, courses, démarches administratives, ...), la Communauté de communes a mis en place une aide de 250 € pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique.

Du 17 juillet au 20 décembre 2020, 75 aides ont été distribuées pour un montant total de 18 750 €.

MOBILITÉS SOLIDAIRES

Guide mobilité

Dans le cadre du programme PEnD'Aura+, un guide à destination des professionnels accompagnant les personnes en situation de précarité a été réalisé. Il recense l'ensemble des solutions de mobilité présentes sur le territoire de Cœur de Savoie ainsi que les différents services et aides auxquels les personnes en situation de précarité peuvent accéder.

En complément de la réalisation et de la distribution de ce guide, une session de formation pour ces professionnels a été organisée et 15 personnes ont été formées.

Vélo-écoles

19 séances de vélo-écoles ont été effectuées auprès de personnes en situation de précarité en 2020. L'objectif de ces séances est de former les personnes à la pratique du vélo pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement pour leurs démarches administratives ou leurs recherches d'emploi.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes assure en matière de transport et de mobilité les compétences suivantes :

- Étude des déplacements sur le territoire
- Information/sensibilisation de la population sur l'offre, en matière de transports, alternative à l'utilisation de la voiture individuelle
- Promotion de ces modes de déplacements alternatifs, aménagement de pôles d'échanges multimodaux
- Développement de partenariats avec les agglomérations voisines
- Mise en œuvre du Transport à la demande en lien avec la Région
- Sur délégation de la Région, organisation de la ligne Nav'Espace.

Transport scolaire :

- Il s'agit d'une compétence régionale déléguée en partie aux intercommunalités. La Communauté de communes organise les services de transport scolaire, sur délégation de la Région, pour l'ensemble de ses 41 communes membres.
- Mutualisation de moyens avec les communes pour l'accompagnement des élèves de maternelle.

TRANSPORTS

mobilité durable »



MOBILITÉS PARTAGÉES

Défi covoiturage Alpespace

Du 16 au 22 septembre 2020, les personnes travaillant sur le parc d'activités Alpespace ont pu participer au Défi covoiturage. Le but était de réaliser le maximum de trajet en covoiturant avec un de ses collègues pour gagner un des lots mis en jeu.

Ce défi a été organisé dans le cadre du programme européen Interreg Alcotra en partenariat avec la Jeune Chambre Economique de Chambéry et sa région, association pour la mise en place d'actions citoyennes pour le développement durable de la société.

A l'issue de la semaine, 3 salariés et 3 entreprises ont été récompensés pour leur participation à ce premier défi et de nombreux kilomètres en voiture individuelle ont ainsi été évités.

Rézo Pouce

Le dispositif de covoiturage Rézo Pouce a été déployé sur les communes de Myans, Apremont et Porte-de-Savoie par le Parc Naturel Régional de Chartreuse et Cœur de Savoie.

En relation avec le dispositif Synchro covoiturage déployé sur la commune voisine de Saint Baldoph, Rézo Pouce permet à chacun de rejoindre le réseau de bus Synchro et Chambéry en covoiturage.

Au total, 24 points d'arrêts ont été équipés de panneaux signalétiques.

TRANSPORTS EN COMMUN

Navespace

La navette permet de relier la gare de Montmélian au PAE Alpespace à raison de 4 trajets le matin et 5 trajets le soir.

La crise sanitaire a eu de forts impacts sur la fréquentation de Navespace en 2020 avec 16 personnes transportées en moyenne par jour.

Transport à la Demande sur le secteur de La Rochette

Le service TAD fonctionne tous les mercredis matin pour desservir le marché de Val Gelon – La Rochette depuis les communes voisines. En moyenne, chaque semaine, 5 personnes utilisent le service.

MAIS AUSSI ...

Comme un fil rouge tout au long de l'année, 3 ateliers (4 initialement prévus) « p'tit déj » ont été organisés pour sensibiliser les chefs d'entreprise du territoire au domaine des mobilités afin que petit à petit ils s'orientent vers un changement d'habitude et de paradigme. L'objectif de ces ateliers est d'une part de leur donner de l'information et les convaincre puis de leur donner des outils de mise en œuvre.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les services de transport scolaire permettent de transporter les élèves du territoire de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Il s'agit d'une compétence régionale déléguée en partie aux intercommunalités. La Communauté de communes organise les services de transport scolaire, sur délégation de la Région, pour l'ensemble de ses 41 communes membres.

Mutualisation de moyens avec les communes pour l'accompagnement des élèves de maternelle.

EN CHIFFRES

2 350 élèves transportés à la rentrée scolaire 2020.

62 circuits.

9 agents de la Communauté de communes et **5 agents** des communes, pour accompagner les élèves de maternelle dans les autocars.

Une trentaine d'établissements scolaires desservis.

SERVICES AU PUBLIC

FRANCE SERVICES

« Lutter contre les inégalités et
promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle »



EN CHIFFRES

5 004 demandes dont **2 449** accompagnées
par les agents de la MSAP

516 demandes d'information sans
accompagnement

299 visites permanences partenaires

1 758 accès libres à l'Espace Public Numérique

82 personnes ont suivi des ateliers réalisés par
les partenaires

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière de création et de gestion de Maisons de services au public et pour définir l'offre de service public apportée.



FRANCE SERVICES 1 AN APRÈS LE LABEL

Avec le soutien des services de l'État et notamment celui de la Préfecture de la Savoie et l'implication des 9 opérateurs (CAF – CARSAT – CPAM – Pôle Emploi – MSA – La Poste – Ministères des Comptes Publics, de l'Intérieur et de la Justice) France Services Cœur de Savoie à Valgelon-La Rochette a su s'adapter à de nouvelles modalités d'organisation.

Après 1 an d'activité et 2 confinements France Services a respecté ses engagements en développant son offre de services pour rapprocher les habitants des services publics.

AU CŒUR DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Facilitateur pour l'accès aux droits, France Services est un acteur clé de l'inclusion et est aussi témoin des difficultés que rencontrent les usagers sur tout le volet du numérique.

Ces difficultés liées à la dématérialisation sont rendues visibles depuis plusieurs années par un accroissement sensible des demandes d'aide et d'accompagnement à la réalisation des démarches administratives en ligne.

En 2020 sur les 2 459 accompagnements effectués par les agents France Services, 1 718 concernent les 9 partenaires nationaux. Ces démarches en ligne portent essentiellement sur une demande de droit, une mise à jour d'informations, un suivi de dossier...

80 % des personnes qui ont demandé une aide pour avoir accès à leurs droits sont non autonomes ou débutants pour effectuer ses démarches administratives en ligne.

Ce public a, pour certain, des problèmes de compréhension et n'arrivera jamais à une autonomie suffisante pour utiliser seul l'outil informatique, d'autres y sont complètement réfractaires par conviction.

On note aussi que ceux qui disposent de faibles compétences numériques se connectent rarement à Internet par peur de l'utilisation ou « de mal faire ».

Favoriser l'autonomie numérique : une nécessité

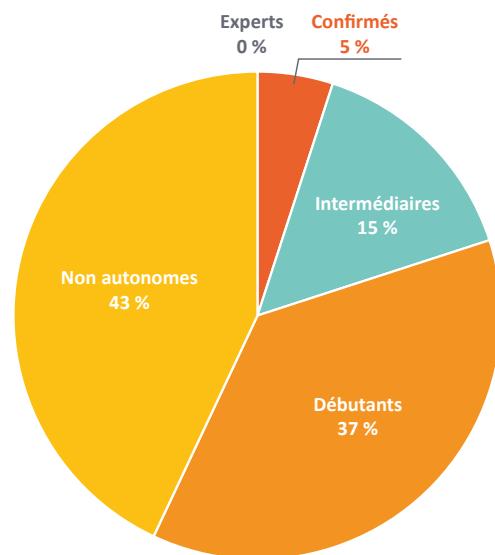
Rendre les usagers autonomes dans leurs démarches en ligne est un objectif que les agents France Services tentent d'atteindre et agissent pour l'accès au droit et luttent contre le « non recours ».

Savoir se connecter à internet n'est pas suffisant pour utiliser efficacement les sites administratifs. Cela suppose, entre autre, des procédures d'identification et de validation qui demandent des capacités de navigation certaines.

Ouvrir un compte, créer un mot de passe et le retenir, créer une adresse mail et savoir l'utiliser, transférer une pièce jointe, ajouter une photographie ... autant d'exigences numériques qui semblent aisées pour certains mais qui sont bien difficiles pour d'autres.

Favoriser et faciliter l'accès à ces exigences font partie du quotidien des agents France Services, conscients que le numérique peut fragiliser et aggraver les inégalités s'il n'est pas maîtrisé.

AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Une situation favorable pour l'activité économique locale dans un contexte de raréfaction des espaces fonciers économiques »



EN CHIFFRES

3 parcs d'activités et **14 zones d'activités** gérées en direct, **1 parc d'activité co-géré** avec Porte de Maurienne

Plus de **300** entreprises

Près de **4 200** emplois

3 pépinières d'entreprises et **2** hôtels d'entreprises, dont :

- **1 200 m²** de bureaux
- **1 400 m²** d'ateliers

GESTION DE LA COMPÉTENCE

- Le pôle développement économique met en œuvre le projet économique du territoire en intervenant auprès des entreprises dans toutes les phases de leur développement : Création, accompagnement ; Implantation : recherche de locaux ou de terrains.
- Il assure sur tout le territoire l'animation & la mise en réseau ainsi que le lien avec les partenaires de l'économie (chambres consulaires, réseaux professionnels...) et de l'emploi (Pôle emploi, Maison France Service...).
- Par ailleurs, la Communauté de communes dispose de la compétence de gestion & entretien des zones d'activités économiques intercommunales.
- En complément, le service décline auprès des entreprises les projets transversaux de la Communauté de communes comme le programme européen Alcotra, les actions liées au programme TEPOS, les forums à destination de jeunes...

ANIMATION ET MISE EN RÉSEAU

Le Pôle développement économique est l'interlocuteur privilégié des entreprises du territoire. Il anime le réseau des entreprises et multiplie les opportunités de rencontres avec elles sur des thématiques transversales et pour des occasions « festives » (portes-ouvertes, visites d'entreprises, inaugurations de locaux...).

En 2020, 14 manifestations économiques ont ainsi été organisées directement par Cœur de Savoie, réunissant au total près de 250 dirigeants et décideurs locaux : 8 petits déjeuners / ateliers thématiques en présentiel, 5 ateliers thématique en ligne, 1 transmission de film suivie d'un débat en visioconférence. Avec le contexte sanitaire, aucun évènement de type afterwork (« Relâche la pression »), ni aucune visite d'entreprise n'ont pu être organisés.

L'équipe de développeurs économiques a poursuivi son soutien aux entreprises depuis le début de la crise sanitaire. Dès le mois de mars 2020, les techniciens de la collectivité ont contacté les dirigeants d'entreprises. Il s'agissait de les informer sur les différentes aides mises en place au niveau national et régional pour faire face au ralentissement voire à l'arrêt de leur activité, suivant le secteur. Début avril, une enquête en ligne a été menée pour mesurer l'impact de la crise sur chacune des entreprises. Une centaine d'entre elles, représentant plus de 20 % des emplois privés du territoire, ont ainsi répondu au questionnaire. Ceci a permis aux techniciens de recontacter bon nombre de dirigeants, d'être à l'écoute et de chercher des solutions pour faire face à des situations particulières. L'important était d'éviter que des dirigeants restent seuls face à leurs difficultés.

Au début de l'été 2020, Cœur de Savoie s'est engagée dans le dispositif « Fonds Région Unie » aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Banque des Territoires, des collectivités territoriales, des autres intercommunalités et des chambres consulaires. Cet outil d'aide d'urgence a permis d'allouer des prêts à 31 entreprises et associations du territoire de tous les secteurs économiques (artisanat, commerce, restauration, activités touristiques...) grandement fragilisées par la crise. Puis, durant l'automne, avec les nouvelles mesures de confinement, le Pôle développement économique a poursuivi son travail d'écoute et de soutien des acteurs économiques locaux.

Enfin, grâce aux 5 numéros de la « News éco en Cœur de Savoie » parus en 2020, chacun a pu découvrir la vitalité et la diversité du tissu économique du territoire. Les destinataires de cette lettre d'informations sont les entreprises de Cœur de Savoie, les élus des communes et les partenaires économiques : 61 articles ont été publiés, 23 620 lecteurs ont pris connaissance des différents sujets, le blog de l'économie a été visité 37 745 fois sur l'année.

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le projet d'extension de Plan Cumin sur la commune de Porte-de-Savoie se poursuit avec la mise en place de la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté). Le conseil communautaire a délibéré pour créer la ZAC 2 Plan Cumin le 13 février 2020 et ainsi soumettre son projet à l'Autorité environnementale. Suite à l'avis de cette dernière le 26 août, le dossier a été mis à disposition du public du 30 novembre au 30 décembre en mairie et au siège de la Communauté de communes. Parallèlement, d'autres études ont été engagées pour prévoir les aménagements, le dimensionnement de la voirie et des réseaux et la réduction de l'impact sur l'environnement. La production d'énergie solaire sur les bâtiments et les parkings est également à l'étude. Enfin, un travail d'évaluation des compensations agricoles collectives a été mené avec la commune de Porte-de-Savoie, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc et le Groupement de Développement Agricole de Cœur de Savoie (structure qui fédère les agriculteurs et viticulteurs autour des politiques du territoire de Cœur de Savoie). Une demande de déclaration d'utilité publique du projet sera engagée en 2021 amenant à une nouvelle enquête publique. Les aménagements et les premières commercialisations devront démarrer en 2023.

Le Parc d'activités Alp'Arc (Bourgneuf / Aiton) : après l'obtention des accords sur l'extension de 35 hectares du Parc, la consultation des entreprises permettra le démarrage des travaux d'aménagement avant l'été 2021.



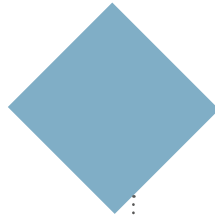
CRÉATION D'ENTREPRISES ET COMMERCES

Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises, permet d'orienter les futurs dirigeants et si besoin de les orienter vers des partenaires spécialisés. Par ailleurs, l'offre de locaux d'activité dans les pépinières d'entreprises (bureaux ou ateliers) dans les différents secteurs géographiques de Cœur de Savoie (à Alpages, à Saint-Pierre-d'Albigny et au Parc du Héron), continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire.

Fin 2020, le taux moyen de remplissage est de 87 %. 38 entreprises sont hébergées dans ces bâtiments, ce qui représente 65 emplois directs (gérants + salariés). L'année 2020 a vu l'arrivée de 12 nouvelles entreprises compensant le départ en fin de bail de 9 autres.

Par ailleurs, l'appui à la création passe également par la participation aux plateformes locales « Initiative Savoie », « Réseau Entreprendre Savoie » ou « France Active Savoie Mont-Blanc ». Ces plateformes allouent des prêts d'honneur à taux zéro ou des garanties qui viennent compléter les prêts bancaires à la création ou reprise d'activité. Ceci joue un effet de levier important sur le montage financier des projets.

En parallèle, en 2020, un dispositif d'aide à l'investissement des TPE avec vitrine a été poursuivi en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. A condition de répondre à certains critères d'éligibilité, les entreprises de Cœur de Savoie bénéficient ainsi d'une subvention qui contribue à la modernisation du point de vente (vitrine, aménagements, équipements, accessibilité...). 7 dossiers ont été montés et soutenus en 2020.



TRANSMISSION DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS

On note un certain ralentissement des transmissions de bâtiments artisanaux et industriels.

Plan Cumin, a vu l'arrivée de l'agence savoyarde du groupe TERIDEAL depuis Chambéry. Spécialisée en aménagements paysagers et BTP, le site compte une dizaine d'emplois et ambitionne de se développer crescendo avec cette nouvelle installation en Cœur de Savoie.

À Saint-Pierre-d'Albigny, dans la zone de Carouge, les anciens locaux de l'entreprise HMBC et antérieurement garage SARENO, en bordure de départementale 1006, ont été vendus aux enchères en décembre 2020 à une société foncière spécialisée dans la distribution.

Sur Alp'Arc, le pôle logistique de l'entreprise DS SMITH (spécialiste de la production d'emballages en carton ondulé destinés à la vente ou au transport de produits) s'est installé dans les anciens locaux de l'entreprise ARCELOR MITAL.

IMPLANTATION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS

Dans un contexte difficile, l'année 2020 a néanmoins été riche en implantations, en démarrages de chantier et en livraison de locaux d'activités pour des entreprises. Voici les plus significatives par secteur géographique :

Parc d'activités Alpespace : de nombreux nouveaux bâtiments industriels se sont implantés sur les ZAC I et II. De nouveaux projets sont encore à l'étude principalement sur la ZAC II ouverte début 2018. Cette situation, si elle est positive en matière de vitalité économique locale, montre la raréfaction des espaces économiques à court, moyen et long terme. Il s'agit d'un risque très important pour nos collectivités.

- La société MONDIAL RELAY a pris possession de son nouveau bâtiment avec mise en place d'un système automatisé de manutention des colis permettant un gain d'efficacité et de meilleures conditions de travail (50 emplois).
- PRO ARMATURE (production d'armatures métalliques sur mesure à destination du secteur de la construction – 20 emplois) s'est implantée créant ainsi un outil de production plus moderne et performant que celui de son ancien site de Montmélian.
- AF ENERGY a également pris possession de son bâtiment de 1 700 m², voie Thomas Edison, sur la ZAC II. Cette société, spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements frigorifiques pour l'industrie et la grande distribution, compte près de 25 salariés.
- En décembre 2020, le programme immobilier mixte Mc KINLEY (hôtel d'entreprises composé de cellules de bureaux + ateliers) a été livré à ses premiers clients, avec deux bâtiments (1 000 m² et 900 m²) divisibles en cellules de minimum 250 m². Il permet d'offrir des locaux de « petites » tailles propices au parcours résidentiel des entreprises.
- La société ACS (Alpes Connectique Services), spécialisée dans la conception et la fabrication de connecteurs pour le secteur automobile et l'industrie, s'est installée en 2016 dans un bâtiment de 3 000 m². Le développement constant de la société a nécessité de doubler la taille du bâtiment passant à plus de 6 000 m² (60 emplois).
- RBD, fabricant européen de lames de scie, a rapatrié son site de Noisy-le-Sec, regroupant ainsi l'ensemble de ses activités en Savoie grâce à une extension de 950 m² de son bâtiment (40 emplois).

Sur le Parc d'activités La Gare, à Saint-Pierre d'Albigny, le bâtiment tertiaire destiné à accueillir le siège administratif de DELTHA SAVOIE a été livré à l'automne 2020. Cette association accompagne des personnes handicapées (déficience intellectuelle; handicap mental, psychique et moteur; polyhandicap; autisme...). Les nouveaux locaux de 1 200 m² hébergent la direction générale de DELTHA SAVOIE (25 salariés) et propose 250 m² de bureaux dont Cœur de Savoie est propriétaire et qui seront mis à la location ou à la vente.

EMPLOI, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

« Faisons ensemble de l'emploi un droit »



UNE RECYCLERIE POUR LE TERRITOIRE

Depuis plus de 3 ans, la Communauté de communes Cœur de Savoie et Fibr'Ethik travaillent main dans la main à la création d'une recyclerie en Cœur de Savoie. Ce projet traduit l'engagement historique des deux partenaires dans le développement de l'économie circulaire et la réduction des déchets.

En avril 2020, l'acquisition, par la Communauté de communes Cœur de Savoie, de l'ancienne usine HOMEVA située sur la zone d'activité de Carouge à Saint-Pierre d'Albigny ouvre de nouvelles perspectives au projet.

Offrant un espace de plus de 1 000 m² de surface bâtie et 4 000 m² de surface non bâtie, très vite, Fibr'Ethik a organisé le redéploiement de l'ensemble de ses activités sur ce nouveau site, en plus du projet de recyclerie. Elle y installe, courant juin 2020, son atelier de couture afin de répondre à l'urgence de la crise sanitaire et aux besoins en masques de la population. Avec le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Savoie, et grâce à une forte mobilisation des équipes de Fibr'Ethik, la recyclerie de Cœur de Savoie devrait prochainement ouvrir ses portes.

Fibr'Ethik travaille d'arrache-pied pour aménager l'intérieur des locaux et constituer les premières équipes de valoristes. L'ouverture de la recyclerie se traduit par la création de 5 postes en insertion et d'1 poste d'encadrant technique. Le projet est suivi et soutenu, depuis son origine, par les responsables de la DIRECCTE* Savoie.

Courant 2021, la Communauté de communes portera, quant à elle, la construction d'une extension du bâtiment pour un espace de vente dédié.

La recyclerie offrira un service attendu par de nombreux habitants et permettra d'élargir la palette de métiers proposés aux salariés de Fibr'Ethik.

De nombreuses personnes sont venues découvrir ce futur espace dédié au réemploi des biens et objets récupérés en déchèterie lors de la Fête des possibles au mois de septembre 2020. Ce nouveau lieu servira aussi de lieu d'information sur le recyclage, le tri, l'économie du réemploi et la réduction des déchets.

Il renforcera l'engagement territorial dans la démarche « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » initiée depuis plus de 4 ans en Cœur de Savoie et qui, courant 2021, se traduira notamment par l'écriture d'une nouvelle candidature à la deuxième loi d'expérimentation ».

GESTION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de communes est compétente en matière de soutien et d'animation des dispositifs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire, dans le cadre de conventions de partenariat ou en gestion directe. Elle assure, à ce titre, le financement de Missions Emploi Entreprises sur le territoire.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Cœur de Savoie mobilise et anime des dispositifs financiers au service du territoire et de ses 41 communes.



CONTRAT DE RURALITÉ ETAT

Courant 2020, l'enveloppe annuelle réservée au territoire, à hauteur de 493 000 € a été répartie entre 5 dossiers dont 2 sont portés en direct par la Communauté de communes et 3 par des communes du territoire.

CONTRAT DE TERRITOIRE SAVOIE

Courant 2020, le comité de pilotage a validé plus d'une quinzaine de dossiers pour un montant de subvention de 467 000 € : projets communaux, intercommunaux mais aussi associatifs.



INTERREG ALCOTRA - PITER GRAIES LAB 2018-2022

Le programme de coopération transfrontalière Alcotra GRAIES Lab (Génération rurales, actives, innovantes et solidaires Lab) est mené en partenariat avec la Ville métropolitaine de Turin, l'Unité du Grand Paradis (Val d'Aoste), les vallées de Lanzo et du Canavese, le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard, Arlysière et le département de la Savoie autour de 4 thématiques :

- L'innovation chez les jeunes et les entrepreneurs - InnovLab
- Le développement d'un tourisme durable et innovant - ExplorLab
- L'accessibilité du territoire en termes de mobilité - MobiLab
- L'expérimentation de services de proximité - SocialLab

Le programme représente un budget global de 8 417 647 €, dont une enveloppe de 1 052 934 € est destinée aux actions menées par Cœur de Savoie sur les 3 premières thématiques. Il garantira le développement et la consolidation de zones rurales, actives, innovantes et la solidarité sur le territoire, dans le but de le rendre attractif pour de nouvelles populations et générations.

InnovLab (404 337 euros) (voir aussi p.22 - 23)

En 2020, la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes s'est poursuivi avec l'organisation d'un « camp » les 19 et 20 février qui a rassemblé 16 étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc et 6 mentors issus du monde professionnel afin de répondre au challenge de l'entreprise Henri Raffin : « Comment attirer plus facilement de nouveaux collaborateurs dans mon entreprise située en zone rurale ? ».

La Communauté de communes a également lancé un accompagnement à la transformation digitale à travers l'appel à projet « Digitalisez-vous en Cœur de Savoie ». Le service développement économique a également proposé un accompagnement ciblé de sortie de crise afin de venir en aide aux entreprises du territoire les plus touchées par la crise sanitaire et économique.

ExplorLab (226 738 euros) (voir aussi p. 28 - 29)

En 2019, la Communauté de communes avait choisi un cabinet d'étude ayant pour mission de proposer un nouveau schéma de développement touristique pour le territoire au travers du prisme du développement durable. Le travail de diagnostic a alimenté la réflexion d'une transformation de l'Office de Tourisme - au statut associatif - en un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui a finalement vu le jour au 1er janvier 2021 sous la dénomination « Office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie ».

MobiLab (328 440 euros) (voir aussi p. 54 - 55)

Depuis 2018, le programme MobiLab, permet à Cœur de Savoie de financer un poste de chargée de mission qui travaille sur le renforcement d'une mobilité durable pour plus d'accessibilité sur le territoire en menant notamment des actions pour la promotion du covoiturage et des services vélos.

COOPERATION TRANSFRONTALIERE FRANCO-ITALIENNE

Le 5 septembre 2020, la Communauté de communes Cœur de Savoie, le GAL Valli del Canavese et l'Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis ont signé une déclaration d'intention qui scelle leur volonté de créer, ensemble, un espace de coopération franco-italien permanente.

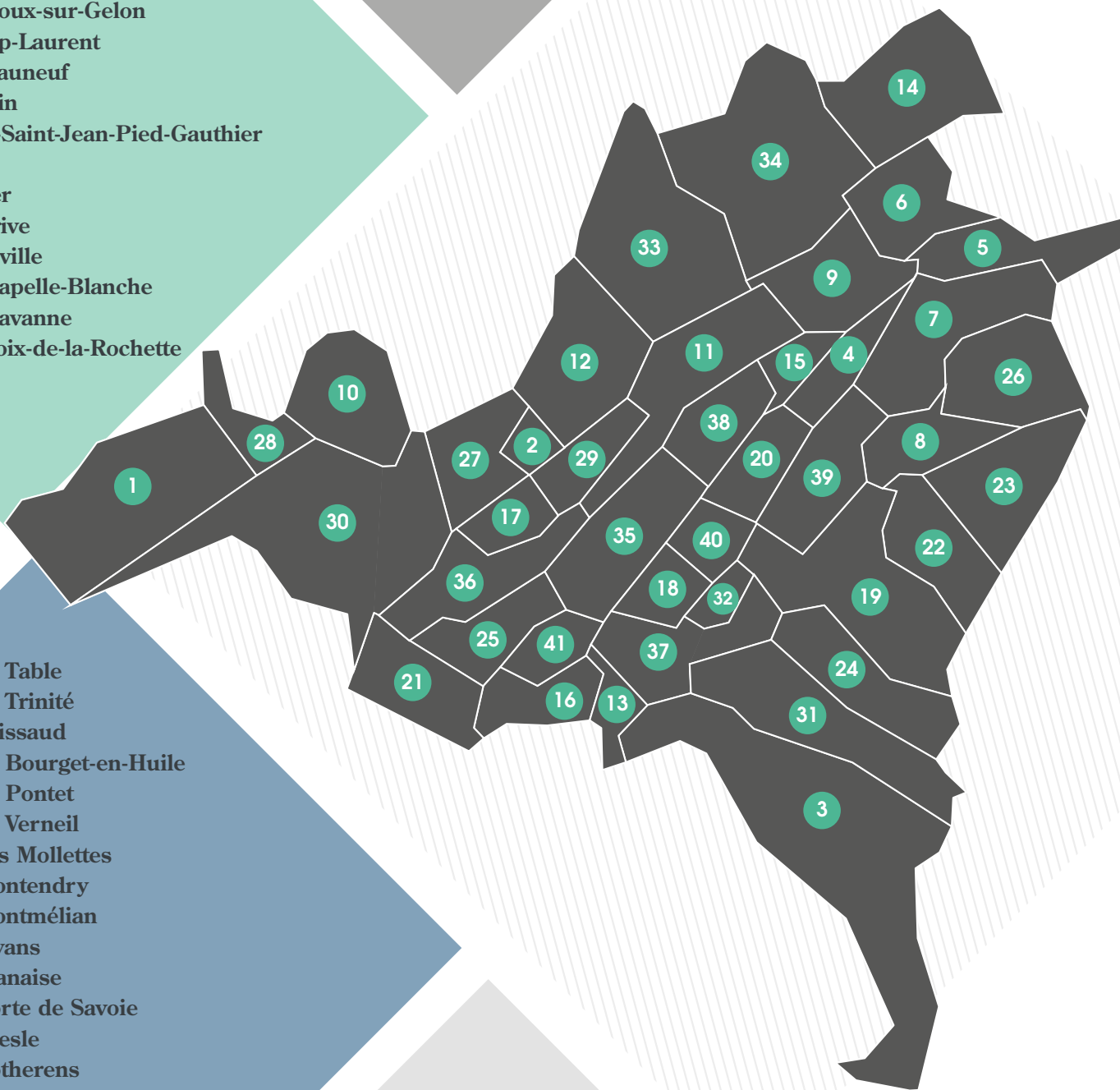
Un groupe de travail a été formé pour travailler à la constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) qui permettra aux associés de concrétiser une croissance intelligente, durable et inclusive sur leurs territoires, s'inscrivant ainsi dans la continuité de la stratégie « Europe 2020 ».

La résilience, le changement climatique, la transition digitale et l'écologie, la solidarité et la cohésion territoriales font, en effet, partie des grands enjeux communs identifiés par les associés.

1. Apremont
2. Arbin
3. Arvillard
4. Betton-Bettonnet
5. Bourgneuf
6. Chamousset
7. Chamoux-sur-Gelon
8. Champ-Laurent
9. Châteauneuf
10. Chignin
11. Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier
12. Cruet
13. Détrier
14. Fréterive
15. Hauteville
16. La Chapelle-Blanche
17. La Chavanne
18. La Croix-de-la-Rochette

19. La Table
20. La Trinité
21. Laissaud
22. Le Bourget-en-Huile
23. Le Pontet
24. Le Verneil
25. Les Mollettes
26. Montendry
27. Montmélian
28. Myans
29. Planaise
30. Porte de Savoie
31. Presle
32. Rotherens
33. Saint-Jean-de-la-Porte
34. Saint-Pierre-d'Albigny
35. Saint-Pierre-de-Soucy
36. Sainte-Hélène-du-Lac

37. Valgelon - La Rochette
38. Villard-d'Héry
39. Villard-Léger
40. Villard-Sallet
41. Villaroux



Place Albert Serraz - BP 40020
 73800 Montmélian Cedex
 04 79 84 36 27
www.coeurdesavoie.fr

